

UN FERMIER DÉTOURNE UNE RIVIÈRE POUR NOURRIR SA FAMILLE

◆ André Champagne, 43 ans, agriculteur de Saint-Sylvestre de Lotbinière, a vaincu la bureaucratie gouvernementale. Il en a payé le prix. Depuis trois mois, il est hors la loi. En redressant illégalement la rivière Filkars, il a gagné 20 arpents d'une terre qui en a 100 et a considérablement diminué les risques d'inondations. "J'ai dit à Aline: c'est fini! On a huit enfants et j'ai l'intention de continuer à leur offrir trois repas par jour. Ces 100 arpents de terre sont essentiels pour alimenter les 200 bovins de boucherie de la ferme".

par Florent PLANTE

Pour lui, la bureaucratie, c'est le ministre Jean Geron qui encourage depuis bientôt 10 ans les agriculteurs à l'excellence, à la performance, à l'investissement en agriculture. Mais c'est aussi les ministères des Loisirs, de la Chas-

se et de la Pêche, ainsi que de l'Environnement, qui poursuivent des objectifs souvent incompatibles avec l'agriculture intensive.

Cheminement

Lundi 3 août, la Direction de l'amélioration des lacs et cours d'eau, d'Environnement Québec,

lui expédie un télégramme l'informant qu'il contrevient à la loi sur la qualité de l'environnement.

Le vendredi précédent, 31 juillet, il avait entrepris de faire redresser, à ses frais, le cours de la

Lire A-2, RIVIERE
Autres détails et photo à la page D-5



"Si on m'attaque parce que j'ai redressé la rivière Filkars à mes frais et pour mieux cultiver ma terre, je suis prêt, je vais me défendre jusqu'au bout", affirme André Champagne.

SAINT-FERDINAND 15 AUTRES EMPLOYÉS CONGÉDIÉS

◆ La direction de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-Halifax a annoncé au cours de la nuit le congédiement de 15 autres employés permanents, ce qui porte à 26 le nombre de syndiqués licenciés au cours des dernières 24 heures.

par Fortunat MARCOUX

Cette décision fait suite au

nouveau refus des grévistes illégaux d'obtempérer à l'ordre de retour au travail que le directeur général de l'hôpital, M. René Houle, leur avait renouvelé hier.

M. Houle a ajouté que l'embauche de nouveau personnel se poursuivait.

Il n'a pas voulu préciser si des membres du bureau de direction du syndicat se trouvaient parmi les liste des nouveaux congédiés.

Autres informations, pages A-2 et A-3

L'AUTO PATRO 1005
PATRO DE CHARLESBOURG
626-0161
12 VOITURES A GAGNER!

LE SOLEIL

MERCREDI 7 NOVEMBRE 1984 118 pages 8 cahiers - 1 tabloïd
Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢

Spécialité
FREINS et PNEUS
Dépositaire MICHELIN
7145, HENRI-BOURASSA
CHARLESBOURG
627-3399
3073, CH. STE-FOY, STE-FOY
653-6262

LE JEUNE VIENS TROUVÉ MORT



Maurice Viens

◆ MONTREAL (PC) — Le petit Maurice Viens, âgé de 4 ans, qui faisait l'objet d'intensives recherches depuis jeudi, a été retrouvé mort hier. Un porte-parole de la police de la CUM, l'agent Mario d'Arcy, a révélé que le corps avait été découvert vers 16h dans une maison abandonnée, près de Saint-Antoine-sur-Richelieu, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Montréal.

Il a précisé que les enquêteurs s'étaient rendus à cet endroit après avoir reçu une information. Aucune arrestation n'a toutefois été effectuée.

L'agent d'Arcy a déclaré qu'il ne connaissait pas la cause de la mort. Le corps a été transporté à

l'Institut de médecine légale de Montréal pour les fins de l'autopsie.

La maison où le cadavre a été découvert se trouve à une dizaine de kilomètres de l'endroit où un jeune cycliste avait trouvé

Lire A-2, VIENS



Les parents du jeune Maurice Viens, Raymond et Francine Legault, quelques heures avant la découverte du cadavre de leur enfant qui avait été enlevé jeudi.

CONSERVATEURS RÉÉLUS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

Page A-2

PRISON À VIE POUR LE DÉPUTÉ THATCHER



L'homme politique Colin Thatcher, de la Saskatchewan, a été trouvé coupable hier du meurtre prémédité de son ex-épouse JoAnn Wilson, assassinée en janvier 1981. Le juge a prononcé une sentence d'emprisonnement à vie contre le député. Thatcher a indiqué ne pas avoir l'intention de porter la cause en appel. "Ça n'a plus d'importance... je suis innocent", a-t-il dit.

Page -3 Colin THATCHER

ÉCRASANTE VICTOIRE DE REAGAN

◆ WASHINGTON (AFP et UPI) — M. Ronald Reagan a été réélu hier à la présidence des Etats-Unis en remportant une victoire écrasante sur son rival démocrate Walter Mondale. Moins d'une heure après la fermeture des bureaux de scrutin, M. Reagan était déjà assuré de bénéficier d'un raz de marée historique, lui permettant d'obtenir la majorité dans la quasi totalité des Etats américains. Seuls, le "District of Columbia", qui comprend le territoire de la capitale fédérale, et les Etats du Minnesota et du Massachusetts ont accordé leur appui à M. Mondale.

Peu avant 20h, les trois réseaux américains de télévision ont accordé la victoire au président américain, car le seuil des 270 votes électoraux (sur 538) avait déjà été atteint par M. Reagan.

Il semble que les derniers sondages d'opinion aient quelque peu sous-estimé l'étendue de la victoire du président. Alors que les

dernières enquêtes auprès de l'opinion publique avaient réduit l'écart entre les deux candidats à 14 points, il semble certain que c'est par au moins 20 points que M. Reagan l'emportera sur M. Mondale. A 11h, hier soir, M. Reagan avait obtenu 61 pour 100 des suffrages et M. Mondale, 39 pour 100.

Par ailleurs, les efforts des ré-

publicains de faire des gains importants pour les postes en jeu au Congrès (33 au Sénat et les 435 de la Chambre des représentants) n'ont pas obtenu les mêmes succès. Hier soir, il semblait même que les démocrates pourraient réduire la majorité des républicains au Sénat tout en conservant celle qu'ils possèdent à la Chambre des représentants.

AUTRES INFORMATIONS DANS LE CAHIER E



Le président Reagan et la première dame des Etats-Unis alors qu'ils votaient hier matin, à Solvang, en Californie.

JOUETS À L'ENFANT DE CHOISIR

◆ Pourquoi être gêné d'offrir à un enfant un jouet d'une valeur de \$2.99? Il y a de fortes chances qu'il s'amuse des heures durant. Davantage que si le "mon oncle", la "ma tante" ou des parents gâteaux lui présentent le gros cadeau dans l'énorme boîte, à prix fort.

Les adultes navrés ou confus réaliseront vite que l'enfant préfère souvent la grosse boîte au jouet qu'elle contient! Un indice finalement que c'est lui qui fait un choix, en fonction de son âge, de ses aptitudes et des influences de la publicité. Encore que l'enfant, précise notre journaliste Robert Fleury, préfère souvent "jouer sûr". Pour en avoir le cœur net, pourquoi pas l'inscrire à une joujouthèque ou à une joujouthèque, histoire de lui laisser établir ses propres centres d'intérêt?



Laisser à eux-mêmes, les enfants "jouent sûrs" en choisissant des jouets plus jeunes que "leur âge" et bien connus.

Pages C-1 et C-4

TABLOÏD SPORT

GAIN DE QUÉBEC 5-3 SUR WINNIPEG

Pages 2, 3 et 4

MONTREAL PERD 4-2 CONTRE DETROIT

Pages 6 et 7

PREMIER MATCH DU RÉSEAU DE TÉLÉ DES NORDIQUES

Page 3

DÉMOLITION SCANDALEUSE DE NOTRE PATRIMOINE

Page F-1

SOMMAIRE

Annonces classées	G-2 à G-6
Arts et spectacles	F-6 à F-8
Bandes dessinées	G-5
Bridge	G-5
Carrières et professions	D-4
Consommation	C-1 à C-7
Décès	G-7
Economie-finance	D-1 à D-8
Editorial	B-4
Feuilletton	F-9
Horoscope	G-6
Information régionale	A-6 à A-9
Loteries	A-2
Monde	E-1 à E-5, E-10, G-1, G-6 et G-7
Mot mystère	G-6
Mots croisés	G-6
Où aller à Québec	F-9
Page documentaire	B-3
Patron	G-5
Politique	B-1 et B-2
Télévision	A-2
Votre page	B-5

METEO



Ensoleillé avec passages nuageux aujourd'hui à Québec et dans l'Est. Maximum de 4. Demain: ennuagement.

Détails en page A-4

RIVIÈRE (suite de la première page)

rivière Filkars. Tributaire de la rivière Beauvillage, elle sillonne une de ses terres, dans le rang Petit-Lac, à Sainte-Agathe. Un appel téléphonique d'Environnement Québec l'informe aussitôt que ce qu'il fait est interdit. Il n'a pas obtenu au préalable un certificat d'autorisation de ce ministère.

Trêve des travaux de quelques heures seulement, puisque le lendemain matin, 1er août, il ordonne aux opérateurs de machinerie lourde de creuser à plein gaz. "Les fonctionnaires, ça ne travaille pas le samedi. Nous, on travaille. Les gars sont arrivés à 5h du matin. A 13h, tout était fini", dit André Champagne.

Résultat

Ainsi, depuis le 1er août, quand elle pointe dans ce coin du rang Petit-Lac, la Filkars coule presque droit sur son lit de gravier; du moins lorsqu'elle traverse la terre d'André Champagne sur une distance de 600 ou 700 pieds. Son voisin, Gilles Turcotte, en a profité pour faire de même sur environ 300 pieds.

Avant, dans ce secteur, la rivière Filkars serpentait comme un véritable calorifère. Les pointes et les presqu'îles disparues, André Champagne estime qu'il a gagné une vingtaine d'arpents de terre d'excellente qualité.

Lors du passage du SOLEIL, il y a quelques jours, les niveleuses avaient déjà terminé le remplissage des anciens méandres de la Filkars. Creusage et remplissage ont coûté \$10.000, précise l'épouse, Aline Champagne.

Normalement, ces travaux auraient dû être effectués dans le cadre du programme d'amélioration des cours d'eau et de

drainage du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, donc entièrement défrayés par le gouvernement du Québec.

Pourquoi

Aline et André Champagne, qui ont pris la relève il y a plusieurs années sur le bien paternel, rang Saint-André à Saint-Sylvestre, sont pleinement conscients de l'état d'illégalité dans lequel ils se sont placés à propos de leur terre du rang Petit-Lac, à Sainte-Agathe, à moins d'un mille de la maison.

Ils ont acheté cette terre en 1974. Dès 1975, la récolte de foin fut une perte totale à cause de l'inondation soudaine de la rivière. Des catastrophes semblables se sont succédées à presque tous les deux ans; fourrage, céréales, etc.

Cet été, en juillet, à cause de pluies importantes en amont, la Filkars est encore une fois sortie de son lit. En l'espace de quelques heures, André Champagne a perdu 4.000 ballots de foin fraîchement pressés.

Selon lui, il avait deux choix. Entreprendre des procédures judiciaires contre la municipalité de Sainte-Agathe, la Filkars étant un cours d'eau municipal à l'intérieur de ses limites, ou encore creuser à ses frais et risques.

À cause du contexte et de cette bataille entre divers ministères gouvernementaux et organismes qui ne s'entendent pas sur l'amélioration de la Filkars, André Champagne n'a pas voulu embêter la municipalité de Sainte-Agathe; "elle n'est pas responsable de ce qui se passe. J'ai donc choisi de régler mon problème moi-même", conclut André Champagne.

Nouvelle-Ecosse Triomphe de Buchanan

◆ HALIFAX (PC) — Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, a mené les troupes conservatrices à une victoire majoritaire, au cours des élections générales d'hier.

Les libéraux se retrouvaient les grands perdants de la journée tandis que les néo-démocrates en récoltaient quelques bénéfices.

Les résultats définitifs donnaient 42 candidats conservateurs élus par 51 pour 100 des électeurs, contre six libéraux, trois néo-démocrates et un député du Cape Breton Labour Party.

M. Buchanan a été l'un des premiers à être déclaré élu, pour un troisième mandat consécutif.

Mais les choses ne se sont pas passées aussi bien pour ses opposants libéraux, dont le leader

A.M. (Sandy) Cameron a mordu la poussière aux mains du conservateur Chuck MacNeil.

M. Cameron en était à sa deuxième élection à titre de chef du parti. Il s'agira probablement de la dernière élection pour le leader défait, qui a fait savoir qu'il s'accorderait quelques jours de réflexion avant de discuter de son avenir avec le président du parti.

Gains néo-démocrates

Quant aux néo-démocrates, s'ils n'ont pas atteint leur objectif de se substituer aux libéraux en tant qu'opposition officielle, ils sont cependant parvenus à étoffer leur représentation, aux dépens des conservateurs.

La leader du NPD, Mme Alexa McDonough, conserve son siège de Halifax Chebucto, tandis que deux comtés, ceux de Sackville et de Kings South, quittent le giron tory pour s'ajouter aux rangs néo-démocrates.

Pour sa part, le leader du Cape Breton Labor Party, Paul MacEwan, a, comme prévu, emporté son siège de Cape Breton Nova.

Au total, les tories se sont gagnés quatre circonscriptions de plus qu'ils n'en avaient à la dissolution de la législature, tandis que les libéraux en ont perdu six. Le NPD améliorerait son score de deux comtés et le CPL maintenant ses acquis avec une circonscription.



M. John BUCHANAN PC

SAINT-FERDINAND LAURIN NE VEUT PAS INTERVENIR

◆ Le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, a indiqué, hier qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir directement dans le conflit à l'hôpital psychiatrique de Saint-Ferdinand et qu'il laissait à l'administration de l'hôpital le soin de prendre les mesures qu'elle juge appropriées.

par Michel DAVID

Le ministre se trouve ainsi à entretenir la décision prise par le conseil d'administration de l'hôpital, qui a annoncé lundi le congédiement de 10 des 717 travailleurs en grève illégale depuis le 15 octobre.

"L'administration a pris ses responsabilités, a-t-il déclaré à l'Assemblée nationale. Elle le fait dans le respect des droits des patients et je ense que pour le moment, il faut lui donner toute la latitude dont elle a besoin pour régler ce différend."

M. Laurin a expliqué que son rôle se limitait à s'assurer que la santé et la sécurité des bénéficiaires étaient protégées et, selon lui, la situation à Saint-Ferdinand "est tout à fait conforme aux besoins des patients".

M. Laurin a catégoriquement exclu qu'un protocole de retour au travail vienne garantir aux grévistes qu'ils ne subiront au-

cune mesure de représailles s'ils acceptent de rentrer au travail.

Dans la mesure où la grève est illégale, le ministre a affirmé qu'il

ne saurait être question de renoncer d'avance à toute sanction disciplinaire, alors que des cas de vandalisme ou de méfait public sont survenus.

VIENS (suite de la première page)

en fin de semaine la veste en nylon bleu que le garçonnet portait au moment de sa disparition.

Des dizaines de policiers fouillaient les abords de la maison abandonnée hier soir à la recherche d'indices.

Maurice Viens avait été enlevé au début de l'après-midi jeudi

dernier alors qu'il s'était éloigné du domicile familial, rue Dorion, à Montréal, pour aller jouer dans un parc.

Un compagnon de jeu, Emmanuel Gagnon, 4 ans également, a déclaré à la police qu'il était monté dans une automobile conduite par un individu qui lui avait offert des bonbons.

Pharmacien condamné à l'amende

◆ MONTREAL (PC) — Après avoir été reconnu coupable du rachat de \$32.000 de médicaments volés, un pharmacien de Saint-Hubert, Maurice Grégoire, a été condamné à une amende de \$2.500 en plus d'être suspendu par l'Ordre des pharmaciens qui lui a en outre imposé une amende supplémentaire.

Maurice Grégoire occupait également un poste d'administrateur au sein de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.

"En permettant ou en participant, même indirectement, à la mise en marché de médicaments qui ne peuvent, légalement, être obtenus que sur prescription, il a fait preuve d'une insouciance et d'un manquement grave à l'éthique", commentent les juges Filion, Vail-

lancourt et Roberge, du Tribunal des professions.

Maurice Grégoire tentait en effet, devant cette instance, de faire annuler les sanctions imposées par l'Ordre des pharmaciens.

Il a été établi qu'en décembre 1981, Grégoire avait eu en sa possession, puis remis à un tiers, une importante quantité de "maxeran" sans toutefois bénéficier, est-il admis, du produit de la vente de ces médicaments contrôlés.

LE MOT DU JOUR

Requiescat in pace!

En ce mois consacré aux défunts, il est bon de se souvenir que le verbe prier est transitif et intransitif, mais à la forme intransitive, il n'a pas de complément direct. Donc, on prie Dieu et on prie pour les morts.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE
(tirage du mardi)
6 novembre 1984
4-5-8
4-2-0-3
Informations: 643-8990

LES 100 TÉLÉ MAGAZINE

Changements

14h30 (3) (1) (2) Bobino

15h00 (3) News Spécial "Leaders' Day"

19h00 (3) (2) Le parc des Braves (3) *

20h30 (3) E/R

(1) Gillet... pure laine
laine: Pierre Verville (fondateur), Léa Paol (réalisatrice du film "La femme de l'été"), Serge Mendler (chanteur) et Mariella Abreu (danseuse cubaine).

SOYEZ MINCE POUR NOËL... HÂTEZ-VOUS C'EST NOËL DANS 7 SEMAINES PERDEZ DU POIDS DÈS MAINTENANT POUR SEULEMENT \$129

En commençant dès aujourd'hui à suivre un programme de perte de poids, sain, équilibré et qui vous gardera en santé, vous atteindrez votre but pour la période des fêtes. Tout en suivant un programme de maintien et de stabilisation qui vous permettra de fêter et de faire ce que vous voulez durant la période des fêtes sans prendre du poids.

* Présentez ce coupon à une des Cliniques et payez seulement \$129 pour 4 semaines de perte de poids et un an de surveillance. Durant la consultation, d'autres programmes vous seront présentés. Cette offre se termine le 30 novembre 1984.

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT

CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT

2600, boul. Laurier
Complexe Centre-ville
Sainte-Foy 659-4596
(2e étage près d'Entrain)

MONTREAL - TORONTO - HALIFAX - REGINA - WINNIPEG - HAMILTON

De 8h à 19h du lundi au vendredi.
MASTER/CARD/VISA

AU TRENTE ET UN®

■ exclusive au trente et un
la chemise habillée 19.99
confectionnée spécialement pour nous dans un tissage 65% polyester, 35% coton, la chemise habillée coupe régulière, nouveau col légèrement plus évasé, coutures doubles, blanc, gris, bleu, taupe. 14 à 16 1/2, manches 32-33-34.

■ exclusif au trente et un
le grand blouson à bavolet
une coupe faite spécialement pour nous dans des matériaux ultra-légers, extérieur polyester et coton, entredoublure en bourre de polyester, plus ample et plus long, les emmanchures sont profondes avec un large bavolet devant et dos, fermoir sous patte de boutonnage à pression, gris, marine, vert océan, bleu aviateur. p.m.g. 75.00

■ importées d'Écosse
les cravates en tartan
tous les dans écossais traditionnels sont représentés dans notre collection exclusive de cravates tartan en pure laine vierge, faites votre choix! 15.50 chacune.

la maison **simons**

TROIS MAGASINS PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Rien n'arrête les grévistes illégaux de Saint-Ferdinand

◆ **THETFORD-MINES** — Même si de nouvelles procédures judiciaires pour outrage au tribunal ont été entamées contre leurs dirigeants syndicaux, que 11 travailleurs ont été congédiés et que d'autres le seront probablement au

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

cours des prochaines heures, et que quatre syndiqués ont été appréhendés par les forces policières, les 709 grévistes illégaux de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax ont réitéré, en

assemblée générale, hier après-midi, leur volonté de rester dans la rue jusqu'à ce que l'employeur ait satisfait leurs exigences.

Les syndiqués n'ont pas pris de vote. Selon les dirigeants du syndicat, le mandat reçu à 88,8 pour 100 lors d'un scrutin secret, dimanche, pour la poursuite de la lutte, demeure valable.

Onze congédiements

Dans leur protocole de retour au travail, les grévistes réclament de l'employeur l'immunité contre des représailles et ce, sans exception. Ils y ont ajouté une autre condition, soit le rappel des 11 travailleurs congédiés tôt hier matin.

Parmi les 11 grévistes qui ont été licenciés "pour grève illégale, bris de contrat et refus de retourner au travail", il y a un dirigeant syndical, le trésorier Yvan Fecteau, de Saint-Ferdinand. Les autres qui ont perdu leur emploi, sont Christian Dubois, Normand Garneau, Jean-Paul Marcoux, Gaétane Lessard, tous de Saint-Ferdinand, Christine Cyr, Luce Vallières et Nicole Lacroix, de Thetford-Mines, Luce Laflamme et Louis Croteau de Black-Lake, et Nicole Lemoine, de Plessisville.

Le syndicat ne sait pas à partir de quels critères l'employeur a pu faire



Le trésorier Yvan Fecteau a été congédié. C'est le seul membre de l'exécutif syndical à subir un tel sort.

la sélection. Par exemple, Nicole Lacroix en était à sa première journée de piquetage lorsqu'elle a reçu son avis. Auparavant, elle était en congé de maladie.

Outrage au tribunal

Hier matin, l'employeur a déposé des plaintes pour outrage au tribunal contre 25 grévistes. Elle reproche à ces derniers d'avoir défié l'injonction interlocutoire émise par le juge Louis Doiron le 31 octobre,

les enjoignant de reprendre le travail dans les plus brefs délais.

Parmi les accusés, figurent les neuf dirigeants du syndicat qui furent condamnés à des amendes variant entre \$1,000 et \$3,000, la semaine dernière, pour ne pas s'être conformés à une injonction interlocutoire provisoire.

Sont poursuivis, outre les neuf dirigeants syndicaux, le conseiller de la Fédération des affaires sociales, Luc Painchaud, le directeur de la grève, Pierre Létourneau, et les grévistes reconnus pour être les

plus actifs, Normand Garneau, Jean-Paul Marcoux, Christian Dubois, Gaétane Lessard, Claude Nollet, Normand Marcoux, Sylvie Garneau, Mario Marchand, Suzanne Plourde, Christine Cyr, Luce Vallières, Nicole Lacroix, Luce Laflamme et Nicole Lemoine. On remarquera que dix des 11 syndiqués congédiés sont poursuivis.

Ces gens comparaitront au palais de justice de Québec le lundi 12 novembre, à 9h30, devant le juge Gilles Saint-Hilaire, de la cour supérieure.

Quatre arrestations

D'autre part, quatre grévistes, tous de Saint-Ferdinand-d'Halifax, ont été appréhendés par la Sûreté du Québec, hier matin, et ils ont été libérés sur parole après leur comparution devant un juge de paix au palais de justice de Thetford-Mines.

Suzanne Plourde, âgée de 33 ans, est accusée de voie de fait simple sur la fille du directeur général de l'hôpital Saint-Julien, Josée Houle, Christian Dubois, âgé de 27 ans, Normand Garneau, âgé de 27 ans, et Yves Marcoux, âgé de 23 ans, sont inculpés d'intimidation et de méfaits.

L'arrestation d'un cinquième gréviste pour des délits semblables est imminente.



Colin Thatcher: "Ça n'a plus d'importance..."

Prison à vie pour Thatcher

◆ **SASKATOON** (d'après PC et UPC) — L'homme politique Colin Thatcher a été trouvé coupable hier du meurtre prémédité de son ex-épouse JoAnn Wilson, sauvagement assassinée en janvier 83 dans le garage de sa résidence de Regina.

Thatcher, riche éleveur de Moose Jaw, ex-ministre de l'Énergie et des Mines de la Saskatchewan et fils unique de l'ancien premier ministre libéral Ross Thatcher, a serré les dents et fermé les yeux en entendant le verdict que le jury, aux prises avec l'un des procès les plus spectaculaires de l'histoire de la province, a rendu au terme de cinq jours de délibérations.

Le juge J. H. Maher, de la cour du banc de la reine, a immédiatement prononcé contre l'homme politique, qui conserve pour l'instant son siège de député de la circonscription de Thunder Creek, une sentence d'emprisonnement à vie. Il devra attendre 25 ans avant de pouvoir être libéré sous condition.

L'avocat de la défense, Me Gerald Allbright, qui s'est refusé à tout commentaire, n'a pas bronché devant le verdict. Celui de la Couronne, Me Serge Kujawa, s'est quant à lui déclaré attristé par la dimension tragique de toute cette affaire dont le dénouement survient au terme de trois semaines de procès et de 15 mois d'enquête policière.

Thatcher, un homme de 46 ans qui avait la réputation d'être agressif et imprévisible, a inculpé aux journalistes après le prononcé du verdict ne pas avoir l'intention de porter la cause en appel. "Ça n'a plus d'importance maintenant. Je suis innocent. Je ne l'ai pas fait. Mais ça n'était pas écrit dans les cartes", a-t-il déclaré.

L'avocat de Thatcher a 30 jours pour en appeler du verdict. L'ex-ministre sera détenu dans une prison provinciale pendant ce temps.

Le maire lance un appel à Lévesque

◆ **THETFORD-MINES** — Devant le climat d'inquiétude et d'affrontement qui s'est installé dans le village de 1,200 habitants, les autorités municipales de Saint-Ferdinand-d'Halifax ont exigé, hier, l'intervention immédiate du premier ministre René Lévesque et des ministres du Travail et des Affaires sociales, Raynald Fréchette, et Camille Laurin, dans le conflit qui sévit, selon elles, depuis déjà trop longtemps à l'hôpital psychiatrique Saint-Julien.

par Fortunat MARCOUX du bureau du SOLEIL

Dans un télégramme, le maire Bernard Laroche explique que le conflit a pris des proportions alarmantes et que le climat se détériore de plus en plus dans le village. Il fait remarquer que la majorité des citoyens travaillent à l'hôpital. "Pour le bien de la population et le mieux-être de la communauté, votre collaboration immédiate est exigée", réclame-t-il.

La FAS n'a pas l'intention de mobiliser ses 90,000 membres

◆ **THETFORD-MINES** — Pour le moment, la Fédération des affaires sociales n'a pas l'intention de mobiliser ses 90,000 membres à travers le Québec, en guise d'appui aux

par Fortunat MARCOUX du bureau du Soleil

709 grévistes illégaux de l'hôpital psychiatrique Saint-Julien de Saint-Ferdinand-d'Halifax. Cependant, quelques-uns des 535 syndicats affiliés à la CSN songent à prendre des initiatives locales de pression.

"On n'a donné aucun ordre à nos troupes, même si le ministère des Affaires sociales veut faire de la bataille des syndicats de Saint-Ferdinand un conflit pilote à l'aube de la reprise des négociations dans les secteurs public et parapublic pour remplacer les décrets", a confié au SOLEIL à Saint-Ferdinand, en fin d'après-midi hier, le président de la FAS, M. Yves Lessard.

M. Lessard venait de remonter le moral des grévistes qui avaient été

quelque peu ébranlés durant les dernières heures alors que l'employeur avait congédié dix des leurs et intenté des procédures judiciaires pour outrage au tribunal contre 25 autres dont neuf dirigeants du syndicat. En outre, dans l'avant-midi, quatre grévistes, trois hommes et une femme, avaient été appréhendés par la Sûreté du Québec, pour répondre à des accusations de voies de fait, d'intimidation et de méfaits.

Appel à Lévesque

Le président de la FAS ne veut plus rien savoir du ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin à qui il reproche de s'être rangé du côté du patronat au lieu de chercher à régler le dossier. "Il est étonnant de constater que M. Laurin méconnaît le monde hospitalier. Au lieu de chercher à intervenir pour aider les parties à en venir à une entente négociée, il s'est identifié à la direction de l'hôpital", a expliqué M. Lessard.

M. Lessard a réclamé l'intervention immédiate du premier ministre René Lévesque. Il reconnaît que la grève est illégale, "mais, a-t-il ajouté, quand 700 personnes parmi lesquelles se trouvent des mères de famille et des femmes âgées de plus de 40 ans, décident de rester dans la rue, c'est parce que ça ne va pas en dedans".

Le président de la FAS réclame de M. Lévesque une intervention sensée et responsable et non du genre de celle faite par le ministre Laurin qui a donné au conflit des proportions alarmantes.

M. Lessard s'est dit en accord avec les syndiqués de poursuivre leur grève illégale. "La FAS n'acceptera pas que des gens soient congédiés dans un conflit à cause de gestes de vengeance posés par des individus", a-t-il prévenu.

M. Lessard a qualifié de "provocation" les mesures annoncées par l'employeur au cours des dernières heures et la présence en nombre exagéré de policiers de la Sûreté du Québec.

Pont de la rivière Sainte-Marguerite

La récupération des corps des travailleurs confiée à Lavalin

◆ **SEPT-ÎLES** — La firme d'ingénieurs-conseils Lavalin, de Montréal, sera engagée pour préparer le plan de récupération des corps des cinq travailleurs toujours ensevelis sous les décombres du pont de la rivière Sainte-Marguerite.

par Marc SAINT-PIERRE et Lucien LATULIPE

C'est ce que laissait savoir, hier soir, la Sûreté du Québec à Baie-Comeau qui a dépêché à Sept-Îles des agents pour prendre la situation en main et poursuivre l'enquête amorcée par la police de Sept-Îles qui, selon une source municipale, "a épuisé les ressources à sa disposition".

L'intervention de ces spécialistes est rendue nécessaire par la complexité des problèmes que pose le gouffre de la Sainte-Marguerite. Les corps des disparus sont coincés sous des tonnes de débris de béton et d'acier qui risquent à tout moment de s'écrouler. Quatre dépouilles ont été localisées en fin de semaine par

la police de Sept-Îles et on estime que la cinquième serait emprisonnée dans le même secteur.

Il s'agira, a expliqué le sergent Rochette, du poste de la SQ à Sept-Îles, de procéder à la "sécurisation" de la section ouest du pont coupé en deux. Cette section est instable au point qu'elle a glissé à plusieurs reprises depuis la chute du pont, il y a une semaine. Il faudra, d'une façon ou d'une autre, la fixer.

Deuxième étape: ces plans devront être approuvés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Enfin, les travaux de déblaiement pourront être entamés en vue du dégagement des corps aux termes d'hypothèses d'intervention relevant des spécialistes.

Pour l'heure, le coût des opérations et le temps qu'il faudra pour les mener à bien constituent deux points d'interrogation.

Par-delà ces questions, une certitude néanmoins: le barrage de l'IOC peut demeurer fermé pour au

moins les deux prochaines semaines, à moins que n'interviennent d'ici là "des pluies diluviennes". La semaine dernière, il avait fallu fermer les vannes du barrage — travail rendu difficile parce qu'elles avaient été endommagées par un camion cet été

— et ensuite pomper quelque deux millions de gallons d'eau dans un bassin au pied de l'ouvrage.

Parallèlement aux travaux de récupération, a noté le sergent Rochette, la SQ mènera son enquête afin de déterminer s'il y a eu négligence criminelle dans la tragédie.

Le cabinet dira oui à l'enquête

◆ **Le Conseil des ministres** approuvera dès ce matin la tenue d'une enquête publique sur la tragédie du pont sur la rivière Sainte-Marguerite.

Le ministre des Transports, M. Jacques Léonard, a confirmé hier, à

l'Assemblée nationale, qu'il allait lui-même en faire la recommandation à ses collègues. Sans préciser qui en sera chargé, M. Léonard a assuré qu'elle serait "indépendante" et permettrait "toute la lumière sur le dossier et en toute impartialité".

Mon aspirateur, je l'ai payé moins cher... Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!
abonnement: 647-3333

BOIS DE PLANCHER
● CHÊNE
● MERISIER
● ÉRABLE
SPECIAL POUR UN TEMPS LIMITE
LES PARQUETS DE LA CAPITALE Inc.
651-4432 2405, Dalton (parc Colbert) Sainte-Foy
Heures d'affaires: Du lundi au vendredi, 8h30 à 17h00. Samedi de 9h00 à midi

LE MAGASIN DES SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
DÉMONSTRATION GRATUITE À DOMICILE
ÉQUIPEMENT MÉDICAL VENTE & LOCATION PIÈCES • RÉPARATIONS
687-3155
Téléphonez-nous! C'est facile...
1375, boul. Charest O., Québec (Qué.) G1N 2E7 (cartes de crédit)
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT
Régent ST-Pierre MÉDICO INC.
HEURES D'AFFAIRES: LUN AU VEN 9H00 À 17H00 SAM 9H00 À 12H00

PLACE BELLE COUR sous-location
Espace à bureaux 10 000 p.c., aménagement libre immédiat
prix à discuter
835-4008

décor écono inc. (418) 651-0478
STORES 35% DE RABAIS
Pour l'intérieur d'aujourd'hui
● Papier peint ● Couvre-lit
● Vénitienne (store) ● Tapis
● Dentelle ● Céramique
● Rideau ● Plancher de bois
Galerias Duplessis Parc Colbert
3291, chemin Ste-Foy (sur rendez-vous) 2555, rue Watt

VENTE - LOCATION
● chaises roulantes
● béquilles
● marchettes
● cannes
● lits d'hôpitaux
● etc.
Laboratoire Prothèses Orthèses Savard Inc.
2305, BOUL. HAMEL OUEST QUÉBEC, QUE. TEL.: 681-6381/82

seule la magie de Sanitone peut rafraîchir votre garde-robe hivernale et c'est exactement ce que nous vous offrons
2\$
R.Ferland nettoyeur à sec inc.
Galerias de la Canadienne — Tél.: 661-4623
1416, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette — Tél.: 872-2556
721, 3e Avenue, Limoilou — Tél.: 523-4832
Bientôt, 771, avenue Royale, Beauport

FAITS DIVERS

À Sainte-Croix de Lotbinière

Le curé plaint ceux qui l'ont séquestré

◆ "C'est peut-être drôle à dire, mais ça me fait de la peine pour eux..."

par Michel TRUCHON

Le père André Lamontagne, mariste, curé de Sainte-Croix de Lotbinière, n'excuse pas totalement les quatre individus qui l'ont séquestré après lui avoir volé \$59 à la pointe de carabines, lundi soir, mais les plaint, plutôt.

Cet homme de 49 ans qui s'est dévoué pendant une vingtaine d'années auprès des jeunes avant d'accepter la cure de Sainte-Croix il y a 15 mois précise qu'il n'est pas en mesure de reconnaître ses agresseurs mais que même s'il le pouvait il ne les poursuivrait pas. Au contraire, dit-il, si l'un d'entre eux venait le voir et reconnaissait son geste, il essaierait de l'aider.

Le curé Lamontagne est persuadé que les quatre individus qui se sont présentés à son presbytère vers 23h45 lundi, étaient des jeunes gens de 16 à 20 ans, des débutants inexpérimentés et très nerveux.

Selon lui, il s'agissait sans doute de jeunes sans travail qui en veulent à la société et à tout le monde et qui avaient trouvé ce moyen pour faire de l'argent facilement.

"Cela m'a fait de la peine, parce que cela démontre la situation économique déplorable chez les jeunes. Cela va me faire travailler davantage pour eux, m'inciter à faire quelque chose pour venir en aide encore plus à la jeunesse...", dit le père Lamontagne, dans une entrevue au SOLEIL.

Le curé écoutait les informations quand la sonnette de la porte d'entrée s'est fait entendre. Il croyait que c'était quelqu'un qui venait demander de l'aide, comme cela se produit souvent.

Dès qu'il eut ouvert, l'individu qui se tenait devant lui a braqué une carabine sur son estomac et les autres, armés également, sont entrés, "comme une marée humaine".

Ils portaient des vêtements sombres, des passe-montagnes et des gants de laine.

"Au début, je croyais à une far-

ce... de mauvais goût", raconte le curé Lamontagne. Mais les victimes lui intimèrent l'ordre de se tourner, de lever les bras, le poussant avec le

canon de leurs armes. Ils lui dirent qu'ils savent qu'il y a de l'argent dans le presbytère, lui ordonnent de le sortir.

Le père Lamontagne, connaissant bien les jeunes, décide qu'il faut les amadouer. Il répond à l'une de leurs premières demandes, leur remettant les \$59 d'une petite caisse. A partir de là, il les mène en bateau, faisant mine de fouiller avec eux mais les conduisant aux endroits autres où se trouvaient des sommes plus importantes.

Comme les voleurs font mine de monter à l'étage, le curé leur dit que s'ils veulent avoir du trouble, il y a un chien et trois personnes en haut. Cela les décourage.

Cette visite durera tout au plus huit minutes, le temps de fumer une cigarette. Le père Lamontagne dit qu'il n'a pas été molesté ni ligoté comme on l'avait prétendu. Ses agresseurs lui demandent s'il y a un placard qui ferme à clef et à défaut choisissent un réduit sous l'escalier où ils l'enferment avant de partir.

Le curé attend qu'ils aient quitté les lieux puis enfonce la petite serrure à coups de pied. Il admet que c'est seulement à la fin qu'il a eu un peu peur, craignant qu'ils ne l'enferment dans la vouïe où il pense qu'il aurait pu mourir asphyxié.

Ils étaient très nerveux et se contredisaient, précise le curé de Sainte-Croix. Par exemple, l'un d'eux lui disait de ne pas parler en lui mettant la main sur la bouche pendant qu'un autre lui posait des questions et exigeait qu'il réponde. "A tel point que je leur ai dit de se brancher..."

Ce qui a plus frappé le mariste au cours de l'incident, c'est la remarque d'un des quatre voleurs qui lui a dit qu'ils ne voulaient pas lui faire de mal mais qu'ils étaient écoeurés.

"Pauvres eux... S'ils étaient venus me voir, je leur aurais donné de l'argent pour les aider. Ils n'avaient pas besoin de se présenter avec des armes. Ils n'avaient pas à faire un mauvais coup, ils n'avaient qu'à se donner la peine de regarder autour d'eux et auraient vu qu'il y avait des gens disposés à leur venir en aide...", dit le curé.

Le père Lamontagne se demande ce qui serait arrivé si ces voleurs

avaient eu affaire à quelqu'un de plus nerveux. "Si j'avais à donner un conseil à des gens pris dans

pareille situation, c'est de rester calme pour que ce calme se reflète chez les autres..."

Mafia de Sicile

Deux fils de Vito Ciancimino accusés d'exportation de capitaux au Canada

◆ PALERME (ITALIE), (AFP) — Deux fils de Vito Ciancimino, l'ancien maire démocrate-chrétien de Palerme accusé de collusion avec la mafia, ont été inculpés, hier soir, à Palerme (Sicile) d'exportation illégale de capitaux, a-t-on appris de source judiciaire.

Sergio et Giovanni, respectivement âgés de 28 et 26 ans, sont accusés d'avoir fait sortir illégalement d'Italie en 1976 quelque 2,3 millions de dollars canadiens investis dans des opérations immobilières au Canada, a-t-on précisé de même source.

Vito Ciancimino a été trahi par des documents compromettants retrouvés sur un repris de justice italo-canadien, Michel Pozza, assassiné en 1982 à Montréal, rappelle-t-on.

L'ancien maire de Palerme est accusé d'avoir "placé" plusieurs millions de dollars aux Etats-Unis, au Canada et en Suisse. A New York, il recyclait l'argent de la mafia, en

étroite collaboration avec la famille de Bonanno, l'une des plus puissantes de la Cosa Nostra américaine.

L'ancienne éminence grise de la mairie de Palerme, qui a fait la pluie et le beau temps sur la première ville de Sicile pendant 25 ans, avait dépeché ses fils au Canada parce qu'il avait lui-même horreur de prendre l'avion.

Selon les polices canadienne et américaine, Michel Pozza aurait été étroitement lié avec les Bonanno, puissante famille de la Cosa Nostra de New York, ainsi qu'avec les Bono de Milan, gang spécialisé dans le recyclage de l'argent sale réalisé notamment sur le trafic de stupéfiants.

Des photographies attestant de la présence de Michel Pozza à un banquet de mariage dans un grand hôtel de New York, en novembre 1980, ont été versées au dossier; parmi les invités figuraient des noms

bien connus des polices antimafia, notamment Giuseppe Bonanno (arrêté en février 1983 à Milan), ainsi que les Gambino, les Inzerillo, les Fidanzati. Selon les magistrats de Palerme, qui ont saisi d'importants documents comptables lors d'une perquisition au domicile de Vito Ciancimino, le 8 octobre, les transactions irrégulières de ce dernier auraient débuté en 1973, alors que l'ancien maire se trouvait au faite de sa puissance.

Ces transactions — importants investissements immobiliers outre-Atlantique ainsi que dépôts illicites dans des comptes bancaires et diverses sociétés au Liechtenstein et en Suisse — ont été identifiées grâce aux documents retrouvés sur Michel Pozza. L'enquête a été rendue possible grâce à la collaboration des polices et des instituts de crédit des pays intéressés, a déclaré un magistrat italien qui s'est rendu en octobre à Montréal.



C'est dans ce réduit, sous l'escalier, que quatre voleurs armés de carabines ont enfermé le curé de Sainte-Croix avant de prendre la fuite avec un maigre butin de \$59.

Le Soleil, Clément Thibault

Météo



Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie-Beauce: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 2 à 4. Précipitations: 20 pour 100. Demain: nébulosité croissante.

Montréal: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: 2 à 4. Précipitations: 10 pour 100. Demain: nébulosité croissante.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: ciel variable. Max.: 3 à 4. Précipitations: 20 pour 100. Demain: nébulosité croissante.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts: plutôt nuageux. Possibilité de chutes de neige.

et vents modérés par moments. Max.: 2 à 4. Précipitations: 30 pour 100. Demain: beau.

Gaspé-Parc Forillon: plutôt nuageux avec possibilité de chutes de neige. Vents modérés. Max.: 2 à 4. Précipitations: 30 pour 100. Demain: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable et vents modérés. Max.: 2 à 4. Précipitations: 20 pour 100. Demain: beau.

Basse-Côte-Nord-Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: ciel variable avec possibilité de neige. Vents modérés par moments. Max.: 2 à 4. Précipitations: 30 pour 100. Demain: beau.

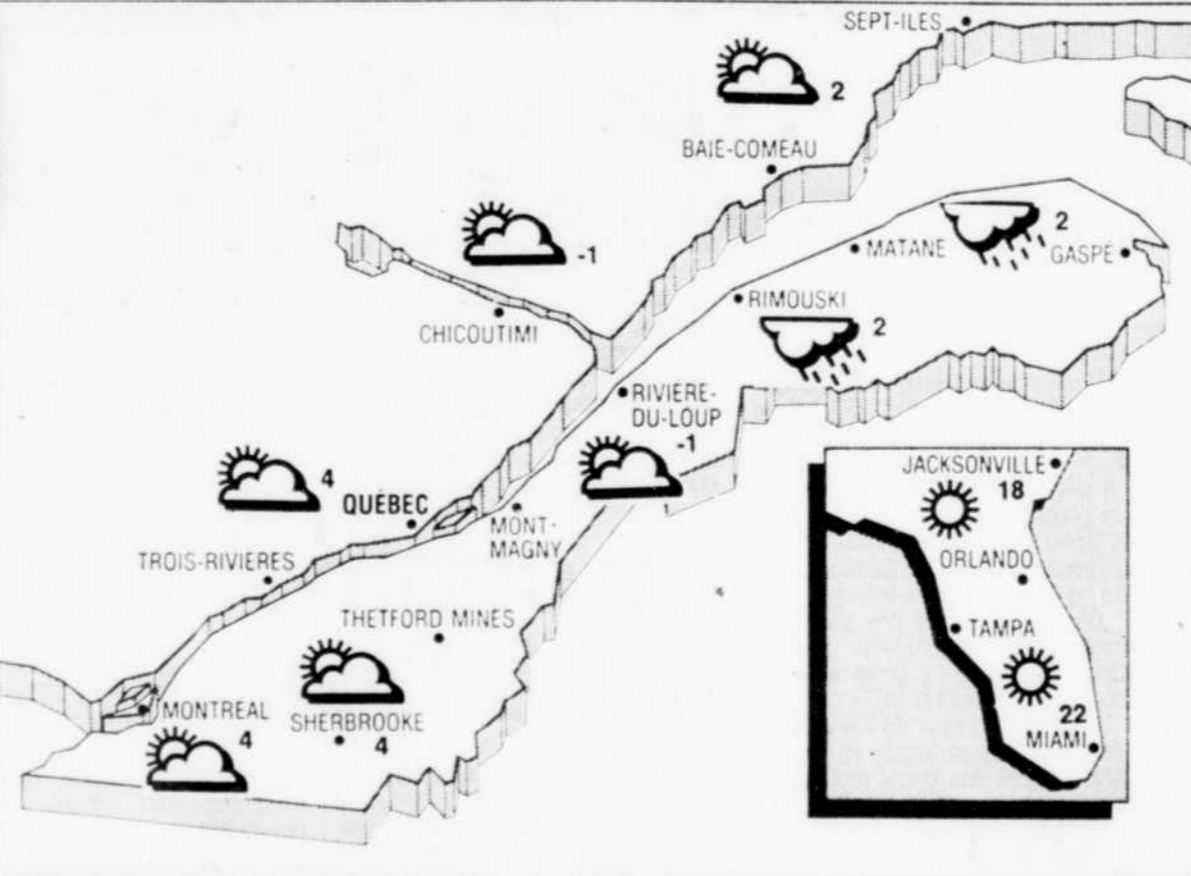
Secteur de Blanc-Sablon: nuageux et brumeux avec un peu de

pluie ou de brume en matinée. Quelques flocons de neige en après-midi. Max.: 2 à 4. Précipitations: 40 pour 100. Demain: plutôt nuageux.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: 2 à 4. Précipitations: 10 pour 100. Demain: plutôt nuageux.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 2 à 4. Précipitations: 20 pour 100. Demain: plutôt nuageux.

Abitibi-Témiscamingue Gouin: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: 2 à 4. Précipitations: 20 pour 100. Demain: nuageux avec quelques averses.



TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées, hier, dans les principales villes d'Amérique du Nord.

	Min.	Max.
Charlottetown	8	14
Edmonton	-13	-2
Fredericton	4	13
Halifax	11	13
Montréal	2	8
Ottawa	1	4
Québec	2	8
Regina	-14	0
St-Jean, T.-N.	12	17
Sudbury	-5	-1
Toronto	4	6
Vancouver	6	10
Victoria	6	9
Windsor	2	7
Boston	8	12
Buffalo	3	4
Chicago	-5	9
Dallas	6	22
Houston	7	23
Jacksonville	10	18
La Havane	22	29
Los Angeles	15	18
Mexico	5	21
Miami	17	25
Nassau	20	28
La N.-Orléans	13	21
New York	9	13
Orlando	14	21
San Francisco	13	18

SOLEIL

LUNE

MARÉES

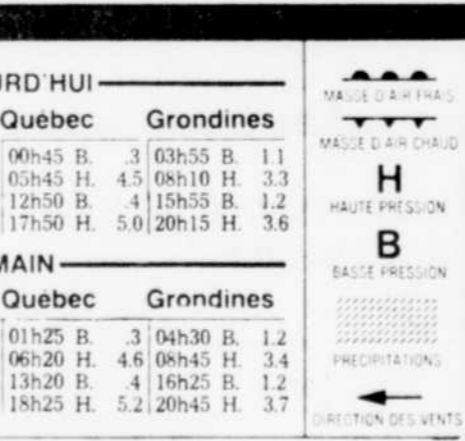
MERCREDI
Lever 06h37 Coucher 16h20

JEUDI
Lever 06h35 Coucher 16h19

pleine lune 8 nov.
dernier quartier 16 nov.
nouvelle lune 22 nov.
premier quartier 30 nov.

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
00h40 H. 2.3	01h05 H. 3.5	00h45 H. 3	03h55 H. 1.1
06h40 B. 5	07h00 B. 9	05h45 H. 4.5	08h10 H. 3.3
12h55 H. 2.7	13h25 H. 4.0	12h50 B. 4	15h55 H. 1.2
19h05 B. 3	19h45 B. 7	17h50 H. 5.0	20h15 H. 3.6

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
01h15 H. 2.3	01h40 H. 3.5	01h25 B. 3	04h30 B. 1.2
07h10 B. 5	07h40 B. 9	06h20 H. 4.6	08h45 H. 3.4
13h15 H. 2.7	13h45 H. 4.1	13h20 B. 4	16h25 H. 1.2
19h50 B. 3	20h20 B. 7	18h25 H. 5.2	20h45 H. 3.7



PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES

VENTS

Vitesse des vents: Ouest de 10 à 29 noeuds
Source: Environnement Canada

AYEZ ENFIN LES YEUX DONT VOUS AVEZ TOUJOURS RÊVÉ!

Portez des verres de contact

À PORT QUOTIDIEN
souples, hydrophiles, ultra-minces

À PORT PROLONGÉ
tellement confortables que vous les oublierez

À TEINTES COSMÉTIQUES
elles rehaussent la couleur de vos yeux

VOYEZ PAR VOUS-MÊME! PRENEZ RENDEZ-VOUS ET ESSAYEZ-LES.

Yves R. Girard
Opticien d'ordonnances

1307, chemin Sainte-Foy
681-3578
(Face à l'église Saint-Sacrement)

L'Orient à vos pieds

Imaginez un instant de posséder tout le charme et l'exotisme des pays d'Orient à vos pieds! En octobre, Les Tapis Émilien Rochette vous offre son imposante collection de tapis d'Orient réduite de 20 à 50%. Vivez l'enchantement de l'Orient tous les jours, chez-vous!

DES RABAIS DE 20 à 50% PROFITEZ-EN

LES TAPIS ÉMILIEEN ROCHETTE

555, de la Couronne — Au pied de la côte d'Abraham — Tél.: (418) 529-4164



Le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, examine la trousse d'identification des drogues que les clubs Lions du Québec ont remis à la Sûreté du Québec, à des fins didactiques.

Don d'une trousse des clubs Lions

Le gouverneur des clubs Lions du district de Québec, M. Claude Routhier, a procédé hier à la remise officielle d'une trousse d'identification des drogues au commandant de la Sûreté du Québec pour la région de Québec, M. Gilles St-Antoine. La remise a été faite aux bureaux de la Sûreté du Québec, en présence du ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, qui s'est dit heureux de cette collaboration entre les clubs Lions et la Sûreté du Québec, pour une action préventive face à la drogue qui continue à faire beaucoup de ravages, a-t-il dit. Au cours d'une brève allocution, M. Routhier a expliqué que 24 trousse d'identification des drogues seront ainsi remises à la Sûreté du Québec, pour l'ensemble du territoire. Ces trousse

sont composées de deux présentoirs en matière plastique, dans lesquels sont scellés des échantillons de divers stupéfiants et drogues qui se retrouvent sur le marché clandestin. Le commandant de la sûreté, M. St-Antoine, a précisé que ces trousse seront réparties dans les neuf districts, aux policiers éducateurs, ainsi qu'aux spécialistes des quinze équipes régionales des moeurs du Québec. Outil didactique très efficace, dit M. St-Antoine, ces trousse d'identification des drogues serviront lors de conférences ou séances d'information dans les écoles, polyvalentes et collèges ou devant des groupes de parents et divers clubs sociaux. Les 24 mallettes représentent une contribution de l'ordre de \$10,000, selon M. Routhier.

Incendie du magasin Boiteau

Les présumés auteurs seraient identifiés dès aujourd'hui

L'enquête sur l'incendie de l'édifice qui logeait le magasin Boiteau Luminaire, à l'intersection du boulevard Charest et de l'avenue Saint-Sacrement à Québec, a progressé considérablement hier. Les enquêteurs espèrent identifier, aujourd'hui, les présumés auteurs de cet incendie qui a entraîné des pertes évaluées à quatre millions et demi de dollars.

par Lucien LATULIPPE

Interrogé par l'enquêteur-chef Jean Lépine, du Commissariat des incendies, et le sergent-dé-

tective Jacques Béliveau, le sergent Claude Parent, de la police de Québec, qui est arrivé sur la scène de cet incendie avant les pompiers, a confirmé qu'il y avait du feu dans trois des quatre conteneurs qui se trouvaient près du bâtiment. Les flammes s'élevaient à quelque cinq pieds au-dessus des contenants de rebuts. Il semble qu'elles se soient propagées à l'intérieur de l'édifice par le toit et par des fenêtres.

Selon les informations glanées par les enquêteurs, l'incendie serait bien l'oeuvre d'un groupe d'enfants. Par contre, après vérification, d'autres renseignements ont été rejetés.

De son côté, la Sûreté du Québec laisse savoir que des agents de la brigade du crime contre la propriété, section incendie, avaient ouvert une enquête pour établir la cause du feu qui a détruit la boulangerie Couture, à Saint-Bernard de Beauce-Nord, dimanche. Les chimistes Pierre Ricard et Claude Fortin, de l'Institut de police scien-

tifique de Montréal, se sont joints aux policiers et ils doivent remettre leur rapport dans quelques semaines. A prime abord, cet incendie qui a entraîné des pertes d'un million semble d'origine accidentelle.

Maison incendiée à Québec

La maison jumelée de M. Marcel Daigle, située au 322 rue Laure-Conan, à Québec, a subi des dommages estimés à \$15,000 lors d'un incendie, hier après-midi.

Alertés à 14h58, les pompiers ont mis quelques minutes pour circonscire les flammes sous les ordres du chef de district R. Gagnon. Ils ont dû se munir de masque à air afin de pouvoir s'approcher du foyer d'incendie tellement il y avait de fumée dans la maison.

Vol de \$2,500 à la Caisse St-Sauveur

La Caisse populaire Saint-Sauveur, située au 135 rue Saint-Vallier ouest, à Québec, a été dévalisée par un individu armé d'une carabine tronçonnée, vers 14h hier. Le voleur portait une tuque blanche et un gilet à col roulé qui lui cachait le bas du visage. Il aurait raflé quelque \$2,500. La police a ouvert une enquête et personne n'avait été arrêté, hier soir.

par Lucien LATULIPPE

De son côté, le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Romuald fait enquête sur une tentative de vol qualifié qui a eu lieu, avant-hier soir, à la porte du restaurant Voyageur, sur la route Lagueux, à Bernières. Vers 21h, le propriétaire est sorti de son établissement avec un porte-documents sous le bras. Comme il s'apprêtait à monter dans son auto, il fut abordé par un individu armé d'un revolver. Il a bousculé le jeune homme qui est tombé et il s'est éloigné en courant en emportant les clés de son auto. Le voleur qui n'était pas masqué, a tourné les talons et il s'est enfui bredouille. Les policiers ont pu obtenir une certaine description de l'individu.

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"



CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
5000, rue Saint-Félix
CAP-ROUGE
Renseignements: (418) 872-8041

LE DIMANCHE 11 NOVEMBRE
de 10h à 17h
REPAS à compter de 11h30 (4\$)
(Gratuit enfants, moins de 10 ans)
Service de garderie (gratuit)

OUVERT AU GRAND PUBLIC — TOUTE LA FAMILLE EST INVITÉE
Le personnel et les étudiants vous accueilleront. Les départements et services, les ateliers spécialisés, le centre sportif et les résidences seront ouverts, et vous présenteront des activités, des expositions, des démonstrations, etc.

VENTE D'AUTOMNE Kayser

du 7 au 17 novembre 1984

STYLES	SPECIAL
66414 — 66515 Bas-culotte soulier léger, pointes renforcées et pied sandale	4 19\$ ou 2 / 7 99\$
1881 Bas-culotte soutien total, culotte et pointes renforcées	6 99\$ ou 2 / 13 79\$
999 Bas soutien , pointes renforcées	5 99\$ ou 2 / 11 79\$
2900 Bas-culotte tout daphané	1 99\$ ou 3 / 5 79\$
2904 Bas-culotte , culotte et pointes renforcées	1 99\$ ou 3 / 5 79\$
2666 Bas-culotte à culotte amincissante, pointes renforcées	2 39\$ ou 3 / 6 99\$
3104 Bas-culotte , coloris mode	1 79\$ ou 3 / 5 19\$

AU COIN DES BAS
Place Laurier (2e étage, près du kiosque d'information) — 656-0213

Réduction de **40%** sur STORES HORIZONTAUX ET VERTICAUX sur mesure de marque FLEXALUM sur présentation de ce coupon. En vigueur du 1er au 30 novembre 1984.

LES TAPIS DE ST-ROMUALD
215, rue Principale, St-Romuald
839-0176 839-0184

Vente avant Noël **30%** de rabais sur toutes les montres, ainsi que les bijoux et cadeaux. Jusqu'au 30 novembre.

Bijouterie

Plaza Laval
2750, chemin Ste-Foy, Ste-Foy

POISSONNERIE QUEBEC INC.
158, rue de l'Espinay, Québec
529-2561

SAUMON FUME TRANCHE (sur plaquette) 11 99 lb	HUITRES MALPEQUES (de choix - boîte mini-party pour 10 à 12 personnes) 29 99 la caisse
GROSSES CREVETTES (pelees et déveinées (pour cocktail)) 9 99 lb	HUITRES COMMERCIALES MALPEQUE (pour 20 à 25 personnes) 44 99 la caisse

Ces prix sont disponibles dans les poissonneries affiliées suivantes:
HALLES FLEUR DE LYS (7 jours par semaine) | 150, rue Larue Carrefour du Plateau, Villeneuve.

PORTEZ LE POIL DU BON CÔTÉ

Pour être bien au chaud, pour avoir le poil tout doux sur la peau. Nappalan 100% mouton. Traite anti-taches. Extra léger. Extra souple. Importation de France. Exclusif à Perreault.



Disponible à nos 3 magasins les importations

PERREAUULT inc.
Place Sainte-Foy Tél.: 658-0081 | Galeries de la Capitale Tél.: 626-7322 | Visitez notre nouveau magasin à Place Québec Tél.: 524-5572

RABAIS DE 40% Rég. 79,99\$ SPECIAL **39 99\$** 2 morceaux

clément

Sur présentation de cette annonce, jusqu'au 10 novembre inclusivement, le modèle d'habit de neige PEDIGREE, No 1333 de couleur gris pâle seulement vous est offert à un

RABAIS DE 40%

Les Galeries de la Capitale 627-3472 | 653-9363

L'HIVER EST DANS L'AIR

au Club Med les vêtements d'hiver se donnent des airs de détente

Prêt-à-porter Club Méditerranée Prêt-à-porter Perreault inc.
Galeries de la Capitale. Tél.: 622-3626

Bientôt à Place Ste-Foy

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Garage de \$4 millions pour autobus à Lévis

◆ LÉVIS — Le projet de la Corporation par Gilles PEPIN (du bureau du Soleil)

intermunicipale de transport de la rive sud de Québec (CITRSQ),

visant à construire un centre administratif et de services, vient de progresser encore d'un cran, avec l'autorisation gouvernementale relative à l'acquisition du ter-

rain nécessaire et qui est situé dans la rue Saint-Omer, à Lévis.

La mise en chantier est actuellement prévue pour le printemps. Le nouveau centre administratif et le garage

pourraient ainsi être inaugurés au printemps de 1986. L'immeuble actuel, rue Saint-Laurent, est déshabillé et très petit. L'autorisation de préparer la cons-

truction avait été donnée, le 4 mai, par le ministre québécois des Transports, M. Jacques Léonard. Celle d'acheter le terrain ne date que de quelques jours. Tout cet in-

vestissement fera l'objet d'une subvention, par le gouvernement du Québec, équivalant à 75 pour 100 des coûts, a annoncé le député de Lévis, M. Jean Garon.

Une procédure d'expropriation retardée, pour l'instant, la fixation du prix d'achat du terrain. L'emplacement désigné est voisin du garage municipal de Lévis. Il

comprend deux lots contigus, propriété de MM. Réginald et Blaise Bourget. La superficie est de 21,000 mètres carrés.

Les plans de l'édifice sont en préparation par les architectes Hébert, Philibert et Corrivault, de Lévis.

Le territoire desservi par la CITRSQ compte

une population de 57,500 personnes.

Quelque 20 autobus parcourent annuellement 1,3 million de kilomètres dans les villes de Lauzon, Lévis, Saint-David, Saint-Romuald et Charny. M. André Carrier, maire à Saint-David, est actuellement président de la corporation intermunicipale.

Charlesbourg

Le conseiller Roy demande une révision

◆ Conseiller sortant dans le district Saint-Pierre, à Charlesbourg, M. Jacques Roy a donné mandat à son conseiller juridique d'entreprendre les procédures en révision du scrutin tenu dimanche.

par Marcel COLLARD

Battu par deux voix seulement par son adversaire du Parti civique, Mme Pauline Berthiaume, celle-ci obtenant 757 votes, contre 755, M. Roy a confirmé au SOLEIL sa décision de recourir à une révision du scrutin dans l'espoir de continuer à représenter ses concitoyens, malgré un vote fort partagé.

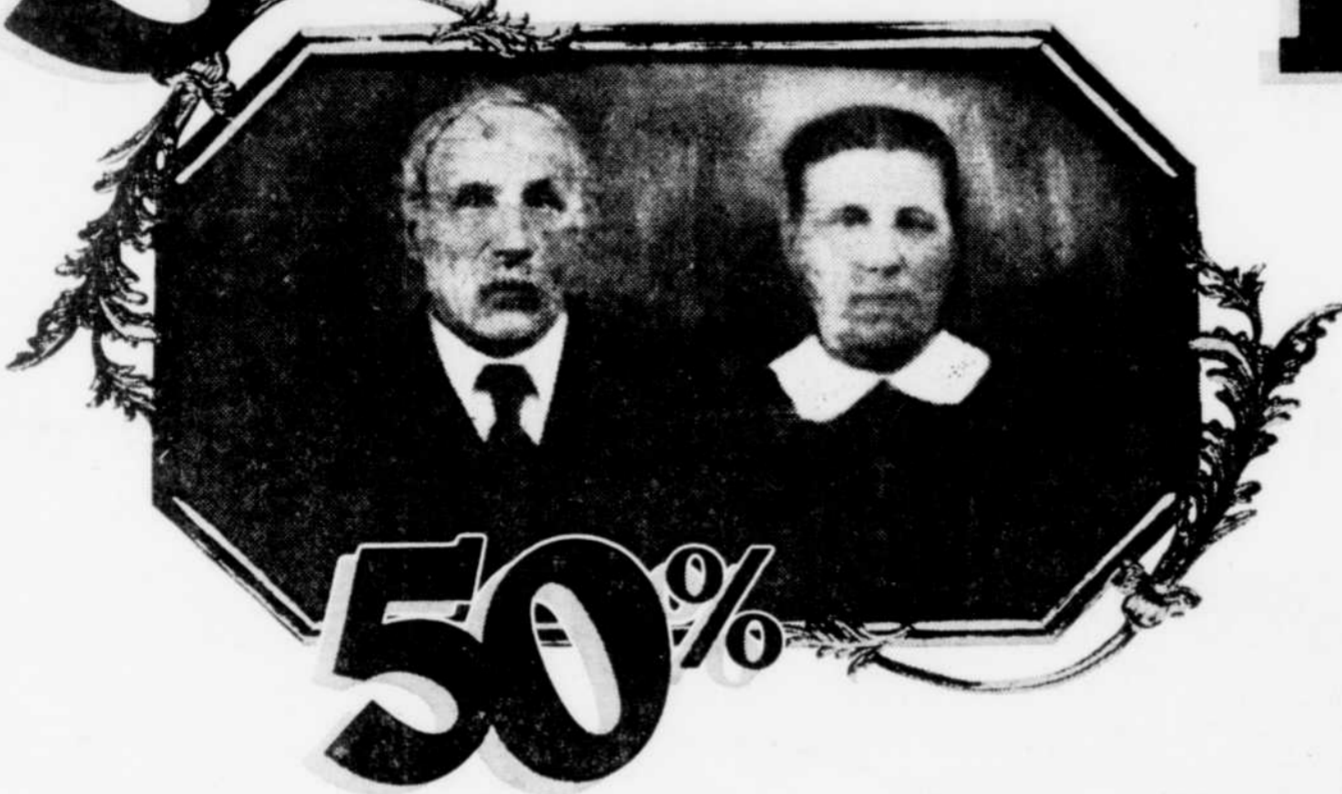
"Je dois investir pour ceux qui m'ont fait confiance. Je me suis interrogé, malgré l'apathie manifestée lors des élections; j'ai bien l'intention de retourner au conseil municipal, même dans l'opposition, pour surveiller de très près la nouvelle administration et voir au respect de ses engagements.

"L'Action municipale n'est pas morte et il faudra prochainement qu'elle se prépare à son nouveau rôle", a conclu M. Roy.

Les candidats ont jusqu'à vendredi pour exiger une révision. Une fois saisie d'une telle requête, la cour provinciale du Québec doit désigner un juge pour présider à la révision, en présence du président et du secrétaire des élections, ainsi que les représentants des parties, à l'intérieur d'un délai de quatre jours.

Lors du dévoilement des résultats, dimanche soir, à l'hôtel de ville, on a connu seulement à la toute fin les chiffres du secteur Saint-Pierre. Les 12 boîtes de votation devront être ouvertes en présence du juge, afin de procéder à la vérification de chacun des bulletins.

VENTE SOUVENIR



sur le prix d'achat d'un 2^e article semblable.
Exemple: Achetez un cadre à 29,95 \$, obtenez un 2^e cadre valant 19,95 \$ ou 59,95 \$ ou 99,95 \$ pour 10 \$, 30 \$ ou 50 \$

Ces rabais sont applicables sur tous les cadres sur le plancher et sur mesure

Même rabais sur le matériel d'artiste (pinceaux, tubes, toiles, tablettes, etc.)

Même rabais sur les reproductions encadrées ou non encadrées.

Même rabais sur les sérigraphies, lithographies, aquarelles et peintures à l'huile

Même rabais: laminage sur plaque de bois.



encadrements ste-anne

Québec 560, boul. Hamel, 529-6261

Ste-Foy Place Laurier, 658-3320

Charlesbourg Carrefour Charlesbourg, 627-3232

Lévis Galeries Chagnon, 837-2469

ÉGALEMENT EN VIGUEUR À LA GALERIE POPULAIRE

VICE-VERSA

PLACE QUÉBEC, 525-9663 POUR LES REPRODUCTIONS ET LES ENCADREMENTS

PARTY DE NOËL

Pas dans le bureau, cette année!

Afin d'éliminer les inconvénients d'une réception tenue dans leurs locaux, les gens de bureau ont la chance cette année de tenir leur party des fêtes à l'Éden.

Quelque soit l'importance de votre groupe, 2, 10 ou 100 du 10 décembre au 21 décembre, l'Éden vous accueille dès 17:00 et vous offre pour 16,50\$ par personne (taxe et service inclus)

- un somptueux buffet chaud et froid
 - de la musique et de la danse
 - des décorations de circonstances
- ... et en soirée, le party se poursuit, pour ceux qui le désirent, en compagnie des habitués du fameux disco-bar panoramique.

*du mardi au samedi

Pour un party de bureau sans trouble, cette année.



Nous sommes habitués de fêter!

Réservez dès maintenant
647-2411
poste 298

Hilton International Québec

Forfaits et prix spéciaux pour salons privés. Réservez maintenant. M. Vincent Martine, poste 304



LA VIE COMMUNAUTAIRE

par **Tom FRECHETTE**
Tel.: 647-3361

Le CN abolit 13 postes de chefs de gare et met 7 gares en vente

Amitié

Le café de l'amitié de Nouveaux sentiers familles monoparentales sera ouvert aux femmes en situation de séparation ou de divorce demain de 13h30 à 15h30, au 435 rue du Roi. Détails: 529-4913.

Bazar

Le Mouvement des services à la communauté de Cap-Rouge tiendra un bazar de jouets vendredi de 18h à 22h et samedi de 9h à 14h, au gymnase de l'hôtel de ville, 4473 rue Saint-Félix à Cap-Rouge. Renseignements: 653-1821 ou 651-3964.

Causeries

● L'analyste jungienne Jan Bauer traitera le sujet: "Les besoins et plaisirs ordinaires: l'ombre de l'amour" vendredi à 20h, à la salle 1-D du pavillon De Koninck à l'université Laval.

● André Guay parlera de la musique rock vendredi à 20h30, au Café chrétien de la rive sud de Québec, 59 rue Saint-Louis à Lévis. Détails: 835-1362.

● Le psychologue clinicien David Debus prononcera deux causeries sur la psychologie de la voie spirituelle ce soir et demain à 19h30, au centre Le Lotus, 805A côte Franklin. Réservation: 688-9110.

Collecte de sang

La Croix-Rouge tiendra une collecte de sang vendredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h, au Centre des services sociaux du Québec, 540 boulevard Charest est (local 150). Renseignements: 687-5062.

Concert

Le violoniste Luc Beauchemin, le pianiste Martin Paré et la mezzo-soprano Lyne Fortin donneront un concert-bénéfice demain à 13h30, au Conservatoire de musique, 270 rue Saint-Amable. Les membres de la Société d'étude et de conférences y sont attendus.

Dégustation

Une dégustation de mets internationaux aura lieu vendredi de 14h30 à 16h30, au YWCA, 855 rue Holland à Québec. Détails: 683-2155.

Déprimés

L'Association des déprimés anonymes de Montréal offre deux services confidentiels et gratuits pour aider à remonter le moral, soit l'écoute téléphonique à 1-800-361-8414 ou faire partie d'un groupe de rencontre.

Echecs

La ville de Sainte-Foy organise un tournoi d'échecs pour vendredi à 20h, samedi et dimanche, à l'hôtel Le Saint-Laurent, 3135 chemin Saint-Louis. Renseignements: 657-4007.

Guérison

Une expérience de guérison spirituelle (étape II) sera tentée du 8 novembre au 20 décembre de 20h à 22h, au Montmartre canadien, 1670 chemin Saint-Louis à Sillery. Inscription: 842-8348.

Improvisation

La Ligue universitaire d'improvisation opposera Coeur à Trèfle vendredi à 20h, à la salle Henri-Gagnon du pavillon Casault à l'université Laval. Détails: Brigitte Achard à 653-8963.

Journal créatif

La psychopédagogue Denyse Beaudet commentera le journal créatif, une méthode pour tenir un journal personnel qui éclaire notre cheminement de vie, vendredi à 19h30, au centre Le Lotus, côte Franklin. L'entrée sera gratuite. Renseignements: 688-9110.

Plein air

Le Centre de plein air Saint-Sacrement, au lac Sept-Iles, offre quatre séjours au temps des fêtes: du 21 au 23 décembre, du 23 au 27 décembre, du 27 au 30 décembre et du 30 décembre au 3 janvier. Détails: 681-7809.

Gérontologie

L'Association québécoise de gérontologie tiendra un colloque sur le thème: "La personne âgée et la famille" demain à 19h30, vendredi et samedi, à l'Auberge des Gouverneurs à Sainte-Foy. Renseignements: 656-3366.

Pour les jeunes

Un week-end pour les jeunes aura lieu vendredi à 20h, samedi de 9h à 20h et dimanche de 9h à 12h, au Montmartre canadien, 1669 chemin Saint-Louis à Sillery. Détails: 681-7357. L'entrée sera libre.

Service prolongé

Devant le succès de l'exposition Le Grand Héritage, le Musée du Québec prolonge jusqu'au 24 novembre son service de transport gratuit par autobus avec le Musée du séminaire. Ce service est en opération le dimanche seulement. Renseignements: 643-4103.

Tournoi

Le deuxième grand prix Black Knight Jaoumar de Loretteville sera disputé dans les polyvalentes de Loretteville et de Neufchâtel vendredi de 18h à 23h, samedi de 8h30 à 12h et dimanche de 10h à 15h. Détails: 831-4454 ou 871-8201 ou 842-6701.

Membre fondateur

L'Association pour la promotion et l'étude des ressources alternatives et communautaires (ASPERAC) invite toute personne ou organisme à devenir membre fondateur. Détails: 667-9097 ou 626-2760 ou 681-6112.

◆ Le comité des transports par chemin de fer de la Commission canadienne des transports a accueilli favorablement une requête présentée par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'effet de retirer des chefs de gare et d'abolir des gares dans certaines localités de la région ferroviaire Joffre.

par **Pierre MARTEL**

Après avoir siégé à Rivière-du-Loup, lundi, et à Sainte-Foy, hier, le président du comité, M. Gérard Drainville et le commissaire John Munro ont fait connaître leur décision, hier, en fin d'après-midi.

Essentiellement, cette décision signifie l'abolition du poste de chef de gare aux gares de La Malbaie, Baie-Saint-Paul, Beupré, Cap-Rouge, Saint-Jean-Port-Joli, Saint-Pascal, Saint-Alexandre et Saint-Fabien.

Par ailleurs, à Sainte-Foy, Charny et Trois-Pistoles, le chef de gare sera remplacé par un télégraphiste. Enfin, à Montmagny et Trois-Pistoles, le chef de gare sera remplacé par un employé contractuel.

En fait, selon le CN, avec l'installation des centres régionaux et l'informatisation, le poste de chef de gare n'est plus nécessaire à ces endroits.

Les gares

D'autre part, le président Drainville et le commissaire Munro ont accepté la demande du CN d'enlever les bâtiments de gare suivants: La Malbaie, Baie-Saint-Paul, Beupré, Saint-Alexandre et Saint-Fabien. Ces bâtiments seront offerts en vente aux municipalités où ils sont situés.

Les gares de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Pascal seront remplacées par des abris fermés et chauffés.

Dans sa requête, la compagnie de chemin de fer demandait également d'enlever le bâtiment de gare de Cap-Rouge. Toutefois, entre le moment du dépôt de la requête, il y a plus de deux ans et les audiences d'hier, le bâtiment a été détruit par les flammes.

Au cours des deux journées d'audiences, il n'y a pas eu d'opposition de fond à la requête du CN. Ce qui a sans doute permis la décision rapide d'hier.

D'autre part, des audiences publiques seront tenues à Montmagny le 19 de ce mois, concernant une demande d'abandon d'une voie ferrée dans la Beauce.

Le CN prétend qu'il a perdu plus de \$3 millions durant les quatre dernières années sur la ligne de 206 kilomètres entre Pelletier et Sainte-Claire.



La gare de Beupré est l'une de celles qui seront offertes à la municipalité où elles sont situées.

IL EST ARRIVÉ!



HALL D'EXPOSITION
1515 d'Estimauville

LE CONVOI ROCHETTE EST ARRIVÉ!
ÉMILIE ROCHETTE, DU 7 AU 14 NOVEMBRE,
LOUE LE HALL D'EXPOSITION DU
1515, RUE D'ESTIMAUVILLE ET VOUS OFFRE
JUSQU'À 80% DE RABAIS SUR DES
CENTAINES DE TAPIS, CARPETTES, PRÉLARTS
ET TAPIS COMMERCIAL.

ÉMILIE ROCHETTE
Les spécialistes du tapis à Québec

Plan de financement sur place

Cheque
Cartes de crédit

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Pas de hausse de taxes à l'Ancienne-Lorette

◆ Les contribuables de l'Ancienne-Lorette ont de très bonnes chances de ne subir en moyenne aucune hausse de leurs taxes municipales en 1985.

par Pierre-Paul NOREAU

Dans son discours annuel sur les finances municipales, le maire a effectivement rappelé que l'objectif du conseil en place conti-

nuait d'être: aucune augmentation du compte de taxes. Selon M. Emile Loranger, ce scénario est clairement envisagé pour 1985.

M. Loranger a précisé que la ville n'avait aucun contrôle sur l'évaluation. Conséquemment il est possible que certains propriétaires déboursent davantage que l'an dernier, pendant que d'autres contribueraient moins.

En moyenne, il n'y aurait cependant pas d'augmentation.

Après une année à la tête de l'administration municipale lorette, M. Loranger dresse un bilan presque parfait du travail de son conseil, relevant cependant que tout a été possible grâce au travail des fonctionnaires et à la collaboration des travailleurs bénévoles.

Dès le départ, le maire rappelle la hausse de salaire des élus qui a coûté \$29,000. Il oppose à cela, des économies de \$39,000 sur la vérification externe et les assurances, et une réclamation de \$400,000 à l'entrepreneur Robert Auclair dans le dossier des ordures ménagères.

Il a ajouté qu'un surplus budgétaire est de nouveau anticipé

en fin d'année, que la dette de \$14,5 millions de la ville sera en plus diminuée de \$800,000 et qu'enfin la hausse moyenne de taxe l'an dernier n'avait été que de 0,7 pour 100.

Avant de dire que tous les membres de son conseil (incluant donc ceux qui ne s'étaient pas présentés sous la bannière du "Comité des payeurs de taxes")

étaient "fermement convaincus que dans l'ensemble, nous avons livré la marchandise promise. M. Loranger aborde les services. Négociation rapide des deux conventions collectives de travail, maintien de la qualité du déneigement, réalisation d'un terrain de balle réglementaire sont quelques-uns des éléments qu'il relie au travail de son équipe.

Deschambault La reconstruction de l'étable, pas décidée

◆ DESCHAMBAULT — Aucune décision n'a encore été prise quant à la reconstruction ou non de l'étable incendiée il y a bientôt un an à la station de recherche agricole de Deschambault.

par Guy BENJAMIN

A la suite de l'incendie du 8 décembre 1983, au cours duquel périrent 165 vaches, génisses et veaux, une certaine insécurité régnait chez les travailleurs.

Le directeur de la station, M. Jean Genest, a confirmé que le nombre de postes a baissé à la

suite du départ de deux employés, pour se situer présentement à 50.

M. Genest a précisé que le nombre de travailleurs pourraient être appelé à baisser encore chez les ouvriers et les mécaniciens, mais il ne craint nullement une baisse du personnel au niveau technique et professionnel.

Ce qui signifie aucun changement pour l'instant dans la vocation de la station, qui a toutefois modifié sa façon de faire en ce qui concerne les animaux dont elle a besoin pour faire les expériences.

"Auparavant, les animaux étaient élevés ici, mais maintenant, nous achetons les animaux dont nous avons besoin et les revendons si nous prévoyons ne pas en avoir besoin dans un délai raisonnable," expliquait M. Genest.

Et le directeur de la station tire une conclusion: moins d'animaux, moins d'étables et moins de machineries veut dire moins de travail pour les ouvriers et les mécaniciens.

Au beau fixe

Du point de vue du sous-ministre adjoint à la recherche et à l'enseignement au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la situation à la station de recherche agricole de Deschambault.

M. André Vézina affirme que le dossier n'a pas bougé ni dans un sens ni dans l'autre, de sorte que la station continue sa mission et entamera bientôt de nouveaux programmes de recherche.

Concernant, la réduction du personnel, le sous-ministre adjoint rappelle le vœu exprimé par le gouvernement de réduire de deux pour 100 son personnel, dans tous les domaines, et la station de Deschambault ne fait pas exception.

Il soutient aussi que la station a du personnel en trop depuis que le ministère des Travaux publics a décidé de confier à l'entreprise privée l'entretien des véhicules du gouvernement. Une dizaine de mécaniciens et d'ouvriers, qui oeuvraient au garage de Portneuf, ont été intégrés au personnel de la station à ce moment.

Bref, la situation est au beau fixe à la station de Deschambault et le demeurera tant que ne sera pas tenu le sommet sur la recherche tant promis depuis des années.



Les bureaux de Travail Québec ont été occupés par le RAJ de la région de Québec, hier après-midi.

Le Regroupement des jeunes "s'empare" de Travail Québec

◆ Pour le Regroupement autonome des jeunes (RAJ), ONET 85 rejoint tout à fait Jeunes volontaires et les autres programmes d'emploi du gouvernement québécois: ils sont tout simplement inacceptables pour les jeunes.

Hier, le RAJ de la région de Québec l'a souligné en lançant l'opération ONET 84 qui s'est traduite par l'occupation en après-midi des bureaux de Travail Québec situés sur le boulevard Charest. ONET 84, c'était évidemment pour tourner en dérision l'opération de nettoyage

des rives du Saint-Laurent que le vrai groupe, ONET 85, entend mener cet été.

"Nous ne sommes pas contre le nettoyage, a précisé un porte-parole, M. Guy Grenier. Sauf que ce sera 100,000 jeunes qui feront du travail bénévole. On veut que les jeunes soient des concierges. Nous, nous voulons que le gouvernement fasse une politique pour de vrais emplois avec de vrais salaires."

ONET 84, c'était aussi une première d'une série d'actions que le RAJ entend mener en novembre à travers le Québec

et qui se concluront par une marche vers l'Assemblée nationale le 15 novembre.

"C'est un coup de semonce", a résumé le jeune homme de 24 ans qui voit ses prestations d'assurance-chômage tirer à leur fin.

Le RAJ, a-t-il rappelé, prône toujours que les moins de 30 ans touchent les mêmes prestations d'aide sociale que leurs aînés, que la semaine de travail soit de 35 heures pour que plus de jeunes travaillent et est "contre les projets de "cheap labor" du gouvernement du Québec".

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de
WOOLCO
INSERE DANS CETTE EDITION

la Baie
CORRECTIONS
Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire de jouets pour Noël, publié par la Baie, le 7 novembre 1984.

Page 6 — Articles K et L. Cannelon et rouleau musical. Les photographes ont été renversés. Les articles P, R, S (livres et cassettes) sont en anglais seulement.

Page 18 — Article F. L'ensemble Câlinoirs de Parker Brothers ne sera pas disponible.

Page 20 — Article A. La tente d'intérieur n'est pas disponible en ton de beige.

Page 41 — Article K. Machinerie lourde de construction. Ces articles sont vendus à l'unité soit 12,99 ch.

Page 46 — Article C. Personnage G.I. Joe. Ces articles sont vendus à l'unité soit 3,99 ch.

Les articles suivants ne seront pas disponibles avant le 8 novembre 1984.

Page 11 — Articles A et B. Papa et maman "Snugglybum".

Les articles suivants ne seront pas disponibles avant le 9 novembre 1984.

Page 2 — Article G. Centre d'amusement ourson. Article H. Bottine enchantée. Tous deux d'Arwin Toys.

Page 14 — Article B. Trottoir, la chatte. Article C. Pavillon Pélole de Rose. Article E. Lourdieu, l'hérisson.

Page 18 — Article E. Service 3 pièces Câlinoirs. Article H. Sac Câlinoirs.

Page 19 — Article B. Câlinoirs et la fontaine magique.

Page 23 — Article A. Touche Mélodie P'tits Bouts de Choux.

Page 43 — Article A. Station service de Milton Bradley, pour les Big Foot. Article B. Camionnette "Orange Blossom", de Milton Bradley.

Les articles suivants ne seront pas disponibles avant le 10 novembre 1984.

Page 9 — Article C. Tenues de circonstances "Ma petite pouliche".

Page 19 — Article J. Câlinoirs de 46 cm (18").

Page 43 — Article A. Fauteuil P'tits Bouts de Choux.

Page 46 — Article A. Avion destructeur de char d'assaut. Article E. Sous-marin volant G.I. Joe. Article F. Aérogiliseur G.I. Joe.

Les articles suivants ne seront pas disponibles avant le 14 novembre 1984.

Page 3 — Article J. Hochets chouettes.

Page 6 — Article S. Livre et cassette "Color me happy".

Page 8 — Article G. Couvert 5 pièces. Article H. Plateau. Tous deux de "La joyeuse ribambelle".

Page 9 — Article G. Poney Penny et Tony.

Page 10 — Article A. Châtel coloré.

Page 11 — Article D. Téléphone Azurine. Article F. Plateau Azurine.

Page 16 — Article E. Ourson emmitouffé.

Page 18 — Article H. Sac Câlinoirs.

Page 20 — Article G. Trousse-cadeau de luxe.

Page 33 — Article E. Ensemble de création. Article F. Tableau double face. Article L. Machine à écrire Petite 800.

Page 41 — Article B. Véhicules "Dizzy".

Page 43 — Article H. Auto de course TNT.

Page 48 — Article F. Cassettes d'espionnage Decaplicon.

Les articles suivants ne seront pas disponibles avant le 15 novembre 1984.

Page 14 — Article A. Pétole de rose (poupée). Article D. Nastina (poupée).

Page 19 — Article A. Touche Mélodie.

Page 22 — Article N. Microsillon de Noël P'tits Bouts de Choux. Article P. Microsillon "Dreams" P'tits Bouts de Choux.

Les articles suivants ne seront pas disponibles avant le 19 novembre 1984.

Page 6 — Articles P et R. Livres et cassettes "Listen'n Look Books".

Les articles suivants ne seront pas disponibles avant le 20 novembre 1984.

Page 9 — Article J. Tirelire "Ma petite pouliche".

Page 32 — Article D. Nécessaires "canards sauvages".

L'article suivant ne sera pas disponible avant le 7 décembre 1984.

Page 2 — Article D. Petit salimbanque de Milton Bradley.

Cependant, nous acceptons les commandes dès maintenant sur ces articles disponibles à une date ultérieure.

Veuillez nous excuser.

Arrestation d'un gréviste d'Héritage

◆ La sûreté municipale de Québec a procédé, hier, à l'arrestation d'un employé en grève du magasin d'alimentation Héritage, une filiale du groupe Provigo, situé dans le quartier Les Saules.

par Pierre PELCHAT

Un porte-parole de la police a indiqué que M. Marc Tremblay a été arrêté vers 13h à cause du désordre qu'il causait dans le magasin. On s'attendait à ce qu'il soit libéré sous caution en début de soirée, hier.

Le syndicat représentant les employés en grève n'a pas

accordé beaucoup d'importance à l'événement. Selon un conseiller syndical de l'Union des employés de commerce (FTQ), M. Marcel Tremblay (sans lien de parenté avec la personne arrêtée), il s'agit là d'un fait très isolé. "Avant le début du conflit, les relations de travail étaient plutôt bonnes à ce magasin. Ça me semble un excès de zèle de la police", a exprimé M. Tremblay.

Les employés des deux magasins Héritage de Les Saules et du centre commercial La Canardière sont en grève depuis hier devant l'impasse dans les négociations pour le renouvellement de leur convention collective respective.

Au centre La Canardière, le conflit ne porte que sur

l'utilisation des employés à temps partiel et le paiement de la rétroactivité sur les salaires.

A Les Saules, les employés ne sont pas d'accord avec les offres salariales de l'employeur qui propose 2 pour 100 aux employés à temps partiel et 2,5 pour 100 aux employés réguliers. Les syndicats demandent des hausses de 6 et 5 pour 100. Ces mêmes hausses salariales proposées par Héritage ont été acceptées par les travailleurs de Les Saules.

De plus, les employés du magasin du centre La Canardière rejettent les propositions patronales sur la rétroactivité et l'emploi des employés à temps partiel.

Enquête sur la gestion du Vieux-Port

◆ OTTAWA (PC) — Le ministère des Travaux publics poursuit présentement une enquête interne sur la gestion des Vieux-Ports de Québec et de Montréal, a confirmé, hier, le ministre Roch LaSalle.

Ce dernier n'écarte pas la possibilité de mandater une firme indépendante pour faire le bilan de la gestion de ces deux organismes.

Alors qu'il y a à peine deux semaines, M. LaSalle

soutenait qu'il n'y avait pas lieu de faire enquête sur le passé, le ministre a admis, hier, à la sortie des Communes, qu'il avait demandé à son sous-ministre de poursuivre les recherches sur l'administration des deux organismes.

"Je veux savoir pourquoi et comment on a dépensé, qui a voyagé, qui a été engagé et pourquoi", a dit M. LaSalle, précisant qu'il "ne fermait pas la porte" à ce qu'une firme indépendante scrute l'administration des Vieux-Ports, si le

rapport préliminaire de son sous-ministre indiquait qu'il y a anguille sous roche.

Aucun délai précis n'a cependant été arrêté pour le rapport interne, a dit M. LaSalle. Ce dernier qui, il y a quelques jours, soutenait que les \$100 millions de budget n'avaient été dépassés que de \$4 millions estime désormais qu'il faut y regarder de plus près.

Pendant l'été, le quotidien montréalais Le Devoir avait décrit le Vieux port de Québec comme un nid de patronage pour les amis du Parti libéral. Par la suite toutefois M. LaSalle avait soutenu que dans tous les cas les contrats avaient été accordés au plus bas soumissionnaire.

Pour 4 mois Hermann Mathieu en convalescence

◆ SAINT-EPHREM — Le député libéral de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, à la suite d'une troisième hospitalisation depuis le 18 juin dernier, est de retour depuis avant-hier à sa résidence de Saint-Ephrem pour une convalescence d'une durée probable d'au moins quatre mois, période pendant laquelle il ne pourra pas fort probablement se présenter à l'Assemblée nationale.

par Paul-Henri DROUIN

M. Mathieu représente cette circonscription depuis le 14 novembre 1979 alors qu'à une élection partielle il avait obtenu 4,019 voix de majorité sur le candidat péquiste, M. Raymond Boisvert, et réélu au scrutin du 13 avril 1981 avec une majorité de 97 voix sur le candidat péquiste, M. Bernard Mathieu.

Après avoir subi trois opérations au centre hospitalier de l'Enfant-Jésus, à Québec, soit le 18 juin dernier pour un anévrisme cérébral et deux jours plus tard pour une

complication, puis le 31 août pour une dérivation d'un vaisseau, M. Hermann Mathieu a été hospitalisé il y a un peu plus de deux semaines au pavillon Notre-Dame de Saint-Georges de Beauce pour un ajustement de médicaments et depuis ça va beaucoup mieux, a indiqué, hier, au SOLEIL, son épouse Mme Hélène Faucher-Mathieu.

Mme Mathieu n'a aucune idée précise de la longueur de la convalescence de son mari, mais selon elle s'il n'a pas d'autres complications il pourra reprendre son travail par étape dans environ quatre mois.

D'ici là, le député Hermann Mathieu doit être au repos complet et il ne peut recevoir de visites. C'est pourquoi il invite ses électeurs de Beauce-Sud à communiquer avec l'un de ses bureaux soit à Saint-Georges avec sa secrétaire Mme Céline Grondin-Couture ou à l'Assemblée nationale avec Mme Céline Bureau.

D'ailleurs, M. Mathieu qui a eu 48 ans en juillet, devra subir en janvier, une 4e opération mais cette fois-ci mineure.

Fiesta a la cubana!

A La Verrière du 6 au 10 novembre... Un groupe cubain, composé d'un chef cuisinier, de musiciens et d'un artisan du tabac, vous feront découvrir la reine des Antilles... sa délicieuse cuisine apprêtée à la cubaine, sa musique envoiement de soleil, ses cigares fabriqués sur mesure, et ses attrait touristiques (documentation disponible).

LES PRIX**
Évadez-vous vers les plages de Cuba en gagnant un voyage pour 2 personnes, tiré au hasard.
Bouteilles de rhum cubain, nombreux repas et séjours à notre hôtel offerts gracieusement.
Du 6 au 10 novembre inclusivement. **Il faut manger à la Verrière pour être éligible.

POUR RÉSERVATIONS: 651-3030 poste 6148

AUBERGE DES GOUVERNEURS 3030, boul. Laurier, Ste-Foy
BUREAU DE TOURISME DU CUBA 440, boul. Dorchester ouest, Montréal

Mesures de sécurité

♦ VAL-BÉLAIR — Le maire Claude Beaudoin, de Val-Bélaire, relate l'intention du conseil municipal de prendre un certain nombre de mesures pour diminuer les risques d'accident dans les zones scolaires dites dangereuses. Ainsi dans "L'impact", périodique destiné à l'information des citoyens, M. Beaudoin écrit qu'à la suite des discussions avec la Commission scolaire Jeune Lorette on avait décidé notamment d'effectuer des travaux de réfection des trottoirs; d'ajouter des brigadiers scolaires additionnels; d'améliorer l'affichage des zones scolaires; l'identification des passages piétonniers; de poser des clôtures à neige à certains endroits et, finalement de voir à une meilleure collaboration à la formation des brigadiers auxquels on fournira tout l'équipement nécessaire.

L'organisation des élections à repenser

CHARLESBOURG — Selon le conseiller Maurice Lortie, réélu avec le Parti civique de Charlesbourg, il y aurait lieu d'améliorer le mécanisme de l'organisation des élections, en dotant le président des élections d'un budget et du personnel nécessaires, ou, encore mieux, de rédiger la liste des électeurs à partir du recensement pour les élections provinciales. Cela éviterait, a-t-il confié, certaines erreurs qui se glissent, comme par exemple la répétition de certains noms. Interrogé à ce sujet, le notaire Serge Villeneuve, qui agit comme secrétaire du président des élections municipales, croit à la nécessité de préparer la liste électorale au mois de mai, au lieu du mois d'août, pour donner plus de temps à la révision. Idéalement, il pense que la liste préparée à partir du recensement pour les élections provinciales pourrait éviter bien des erreurs.

Mercier abolira un poste

CHARLESBOURG — Comme il l'a maintes fois exprimé, durant sa campagne électorale, le nouveau maire de Charlesbourg a l'intention d'abolir le poste de secrétaire exécutif créé par son prédécesseur. M. Pierre Bernier avait requis les services de M. Michel Paré, en octobre 1981, soit un an après les élections, comme chef de cabinet pour assumer divers dossiers, tenir un agenda et le remplacer dans diverses tâches. Le poste fut finalement désigné comme celui de secrétaire exécutif. Le nouveau maire a déclaré, après son élection, qu'il entendait plutôt confier les responsabilités à une secrétaire de la direction. Interrogé, hier, M. Paré a dit qu'il était toujours en poste et qu'aucun avis ne lui avait été signifié.

Fédération de l'UPA

TROIS-PISTOLES — Un producteur laitier de Trois-Pistoles, M. Gratien d'Amours, a été élu président de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Bas-Saint-Laurent. Agé de 40 ans, M. d'Amours remplace M. Réal Michaud qui dirigeait la fédération depuis six ans. M. Michaud ne se représentait pas.

Maison des jeunes

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — Le ministère des Affaires sociales a accordé une subvention de \$25,000 aux responsables de la Maison des jeunes de Sainte-Anne-des-Monts. Cette somme leur permettra de couvrir les frais de fonctionnement et le salaire d'un permanent pour l'année 1984-1985.

Nouvel édifice

AMQUI — La direction de la radio CFVM, la radio de la Matapédia, a annoncé la construction d'un nouvel édifice, à Amqui. La construction d'une valeur de \$200,000 a débuté à la fin de septembre et doit s'achever au tout début de janvier.

Collège de la Gaspésie

GASPE — M. Michel Brisson a été nommé à la direction des services pédagogiques du collège de la Gaspésie. Il dirigera ce service pendant les quatre prochaines années. Il remplace M. Jules Bourque nommé directeur général de l'institution.

Société CLE

MATANE — C'est M. Gilles Desharnais qui a été choisi directeur général de la nouvelle Société CLE de la région de Matane, une région identifiée à la municipalité régionale de comté de Matane. Jusqu'ici il a fait carrière dans l'administration dans la région de Québec. Il entrera en fonction à la mi-novembre.

Repas de l'amitié

MONTMAGNY — Les industriels et autres agents économiques se réuniront samedi au centre sportif "Le Bûcheron", à Montmagny, pour le "repas de l'amitié", organisé pour la 4e année consécutive par le Conseil économique de la Côte-du-Sud. Les performances des industriels de la région seront soulignées par des plaques commémoratives. M. Michel Côté, ministre fédéral de la Consommation et des Corporations, sera le conférencier.

Enquête

♦ CHARLESBOURG — La compagnie de cueillette d'ordures Robert Auclair et trois de ses administrateurs subissent leur enquête préliminaire sous six accusations de fraude. Ils sont soupçonnés d'avoir facturé à une seule municipalité, la cueillette d'ordures de six autres municipalités. Une ordonnance de non-publication empêche de faire état des témoignages entendus hier. Au terme de l'enquête préliminaire, le juge Jean-Paul Bérubé décidera s'il y a lieu que les accusés subissent un procès. A la suite des accusations au criminel contre Robert Auclair Inc. et ses administrateurs, la municipalité de l'Ancienne-Lorette a intenté contre eux une poursuite au civil de \$400,000.

Maison Bonhomme-Falardeau

Le terrain ne sera pas subdivisé

♦ Sainte-Foy empêchera toute subdivision du terrain sur lequel est érigée la maison Bonhomme-Falardeau, chemin Sainte-Foy. La résolution a été adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

par Marie CAOINETTE

l'opposition municipale, M. Gilles Lavoie, a présenté cette résolution après avoir appris la vente de la maison à une firme qui y exploiterait un magasin d'articles de sports.

Selon M. Lavoie, le nouveau propriétaire avait l'intention de

subdiviser le terrain de cette maison historique, classée par le ministère des Affaires culturelles.

Conformément à sa décision, le conseil municipal prendra tous les moyens pour sauvegarder et protéger la maison et le terrain, en achetant, au besoin, la

propriété et en empêchant toute subdivision.

Pour ce qui est des transformations intérieures à la résidence (l'intérieur a été peu modifié malgré des siècles d'habitation), M. Lavoie avouait qu'on s'en remettait aux normes du ministre des

Affaires culturelles, relatives aux monuments historiques.

N'eut été de l'assistance du conseiller Lavoie et du ralliement du maire Lavoie lui-même à cette proposition d'un membre de l'opposition, la maison Falardeau aurait pu être entourée de coquettes petites mai-

sons neuves ou tout autre type de construction (station-service, etc.)!

J'économise sur l'épicerie, parce que...

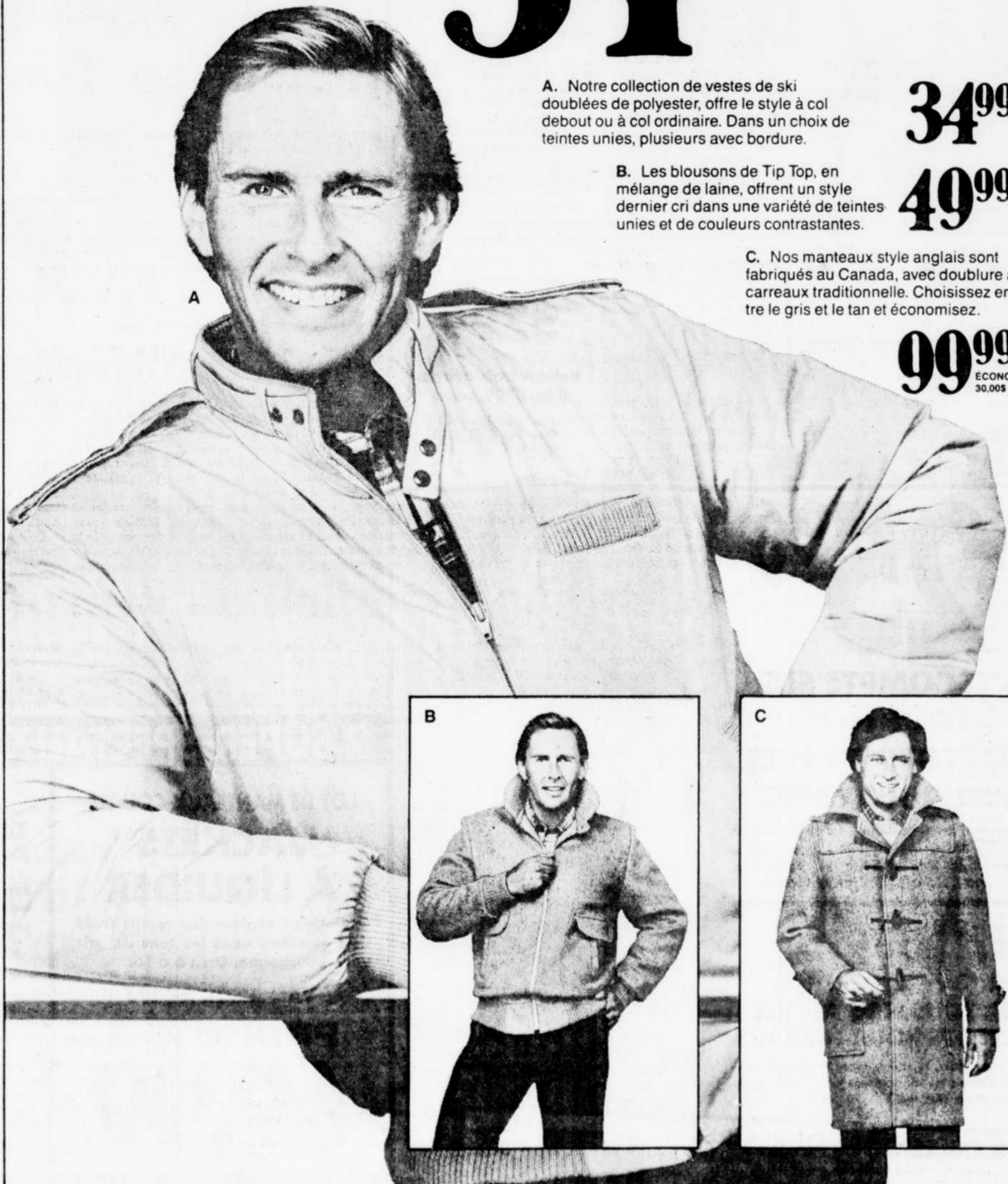
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement: 647-3333

TIP TOP

VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR

À PARTIR DE 34⁹⁹



A. Notre collection de vestes de ski doublées de polyester, offre le style à col debout ou à col ordinaire. Dans un choix de teintes unies, plusieurs avec bordure.


34⁹⁹

B. Les blousons de Tip Top, en mélange de laine, offrent un style dernier cri dans une variété de teintes unies et de couleurs contrastantes.

49⁹⁹

C. Nos manteaux style anglais sont fabriqués au Canada, avec doublure à carreaux traditionnelle. Choisissez entre le gris et le tan et économisez.

99⁹⁹ ECONOMISEZ 30.00\$




TIP TOP 1909 **75** ANNÉE 1984 Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix

PLACE QUEBEC • LES GALERIES CHAGNON • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • LES GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE DU ROYAUME — CHICOUTIMI

UN GALA DE CHARITÉ
 POUR VENIR EN AIDE À LA
Fondation de la fibrose kystique

À GAGNER PARMIL LES SOUSCRIPTEURS
 — MANTEAU EN RENARD BLEU NATUREL
 Attribution samedi à 16h.
 — 40 PRIX DE \$5 à \$25 EN BONS D'ACHAT
 Un prix à toutes les heures avec la roue de fortune.

JOURS GALA



Un concours fabuleux!
8 FOURRURES À GAGNER

- 6 Fourrures parmi les acheteurs de fourrure. Une chaque jour. Comme grand prix: Vison naturel Canada Majestic.
- 1 Fourrure parmi les acheteurs dans les autres rayons. Attribution samedi.
- 1 Fourrure parmi les souscripteurs de la Fibrose Kystique. Attribution samedi.

Augmentez vos chances en multipliant vos achats et vos souscriptions cette semaine chez Laliberté!

UN GALA D'AUBAINES POUR DAMES ET HOMMES



A— LOT SPÉCIAL PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

Bon choix de styles, couleurs et grandeurs. À solder jusqu'à épuisement de la quantité.
 RÉG. \$169 et \$265.

PRIX GALA

\$129

B— LOT DE CHAUDS PALETOTS EN AGNEAU RETOURNÉ POUR HOMMES

Un achat idéal à tous les points de vue. Grs: 36 à 46 rég. et 36 à 44 court.

Paletot long.
 Rég. \$950 pour:

\$799

Paletot trois-quarts.
 Rég. \$700. pour:

\$599



50% et 60%

SUR UNE BELLE SÉLECTION DE MANTEAUX AUTOMNE-HIVER POUR DAMES

Tous des manteaux de belle qualité et de coupe impeccable. Bon choix de couleurs et grandeurs.

SÉLECTION DE MANTEAUX EN CHAUD LAINAGE À SOLDER POUR DAMES

VALEURS JUSQU'À \$450.

SUPER PRIX GALA 99.99



2 SUPER-SPÉCIAUX POUR DAMES

LOT DE MANTEAUX COURTS "JACKETS" À LIQUIDER

Chaleur et confort par temps froid. Cuir et suède dans les tons de gris, vert, bourgogne. Grs.: 6 à 16.

VAL. JUSQU'À \$280

PRIX GALA 69.99

LOT EXCEPTIONNEL DE MANTEAUX D'HIVER À SACRIFIER POUR DAMES

Bon choix de styles et couleurs. Grandeurs désassorties. En vente jusqu'à épuisement des quantités.

PRIX GALA

19.99 à 39.99

25%

D'ESCOMPTE SUR TOUS NOS PALETOTS D'HIVER POUR HOMMES

Paletots de drap, popeline, lainage, tweed, pour tous les goûts et tous les physiques. Grs: 36 à 46 rég. et 36 à 44 court. Rég. \$130 à \$450. MOINS 25% jusqu'à samedi.

20%

SUR TOUS NOS AUTRES PALETOTS POUR HOMMES

Paletots en cuir, peau-de-porc et agneau retourné. Rabais en vigueur jusqu'à samedi. Hâtez-vous d'en profiter!



3 ÉMISSIONS POPULAIRES EN DIRECT DU MAGASIN AU DEUXIÈME SUR LA GALERIE EN COLLABORATION AVEC:



"À COEUR OUVERT"
 De 14h. à 15h. avec madame Françoise Larochelle-Roy.

"MIDI-MAG"
 De 12h. à 13h. avec Natalie Suzanne et André Paillé.

MME HUGUETTE PROULX
 Messages en direct de 10h. à 12h. et Radiothérapie de 13h. à 14h.

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE QUÉBEC 525-4841